

20

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**

20

carcassonne
AUDACE & SOLIDARITÉ 
agglo



www.carcassonne-agglo.fr

ÉDITO

Nous venons de vivre une année où l'adaptation a été au centre de notre activité. Confrontés à une crise sanitaire inédite, de portée économique et sociale majeure, qui a bouleversé notre quotidien, la réactivité dont nous avons collectivement fait preuve, démontre, s'il le fallait encore, que Carcassonne Agglo est une collectivité dynamique loin de l'image "poussièreuse" qu'ont certains de la fonction publique territoriale.

La crise nous a fait nous dépasser et je souhaite souligner l'implication des agents de notre Collectivité qui, portés par l'engagement des élus, ont répondu présents tout au long de cette crise et sont parvenus à assurer leur mission de service public. Conscients que notre présence auprès

des usagers était encore plus importante en temps de crise, nous avons continué à écouter, accompagner, guider et soutenir les habitants de notre territoire. Nous avons également su faire preuve de réactivité en portant de nouvelles actions en lien avec les partenaires locaux.

Nos valeurs de solidarité et d'engagement pour le service public ont été au rendez-vous et les habitants du territoire ont su le percevoir.

Notre année 2020 a été, en plus de la crise sanitaire, marquée par le renouvellement de nos instances décisionnelles avec l'arrivée de nouveaux élus. J'ai fixé pour ce mandat de nouvelles orientations qui sont mises en œuvre par

les agents de Carcassonne Agglo. J'ai notamment fait le choix de placer le dialogue et la participation au cœur du fonctionnement de notre Collectivité. Ce nouveau pacte de gouvernance demande notamment une grande mobilisation des agents qui seront de plus en plus amenés à travailler avec les élus, les communes et les citoyens. Un travail basé sur une confiance réciproque et qui a débuté dès l'année 2020.

Je remercie chacune et chacun des agents de Carcassonne Agglo pour leur engagement au service de nos concitoyens et des communes. Je souhaite, à toutes et à tous, une bonne lecture de ce rapport d'activité.

Régis Banquet
Président de Carcassonne Agglo



Nos valeurs de solidarité et d'engagement pour le service public ont été au rendez-vous et les habitants du territoire ont su le percevoir



SOMMAIRE

LES COMPÉTENCES ET POLITIQUES D'AGGLO	6
----------------------------------------------	----------

CONSEIL COMMUNAUTAIRE	10
------------------------------	-----------

ORGANIGRAMME	12
---------------------	-----------

PÔLE COOPÉRATION, PROSPECTIVE ET PERFORMANCE	14
-----------------------------------------------------	-----------

_ CONTRÔLE DE GESTION	16
-----------------------	----

PÔLE MANAGEMENT ET DIALOGUE SOCIAL	17
-------------------------------------------	-----------

_ DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	19
-------------------------------------	----

_ QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)	20
-----------------------------------	----

_ COMMUNICATION INTERNE	21
-------------------------	----

PÔLE RESSOURCES	23
------------------------	-----------

_ SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES	24
------------------------------	----

_ SERVICES DES AFFAIRES JURIDIQUES, FONCIER ET ASSURANCES	25
-----------------------------------------------------------	----

_ SERVICE MARCHÉS PUBLICS	26
---------------------------	----

_ SUIVI D'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS	27
-----------------------------------------	----

_ SERVICE DES FINANCES	28
------------------------	----

_ SERVICE FACTURATION DE L'EAU ET RELATIONS USAGERS	31
-----------------------------------------------------	----

_ SERVICE ACCUEIL	33
-------------------	----

_ SERVICE COURRIER	34
--------------------	----

_ SERVICE DES ARCHIVES	35
------------------------	----

_ ENTRETIEN DES BIENS	36
-----------------------	----

_ DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION	37
----------------------------------------	----

_ SERVICE FLOTTE AUTOMOBILE	38
-----------------------------	----

_ SERVICE GESTION DES MOYENS	39
------------------------------	----

_ INVENTAIRE	40
--------------	----

PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT 41

DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

_DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	42
_POLITIQUE TOURISTIQUE	44

DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

_SERVICE HABITAT	46
_SERVICE ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL (ADS)	47
_PLANIFICATION ET TRANSITIONS	48
_DIRECTION DES MOBILITÉS	49
_RÉGIE DES TRANSPORTS DE CARCASSONNE AGGLO	50
_ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES	52

PÔLE TECHNIQUE 54

_DIRECTION DES CYCLES DE L'EAU	55
MISSION GESTION DURABLE DE L'EAU	55
SERVICE EAU POTABLE	56
SERVICE ASSAINISSEMENT	57
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)	58
RÉGIE EAURECA SUR L'EAU POTABLE	59
RÉGIE EAURECA SUR L'ASSAINISSEMENT	61
_DIRECTION ENVIRONNEMENT	63
CELLULE NATURA 2000	66
_DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES	67
_DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA LOGISTIQUE	69

PÔLE CITOYENNETÉ 70

DÉPARTEMENT CULTURE

_LA FABRIQUE DES ARTS : CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL ET ÉCOLE DES BEAUX-ARTS	71
_DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE / SERVICE ACCUEIL, PUBLICS ET LOGISTIQUE ; SERVICE COLLECTIONS GÉNÉRALES ; SERVICE PATRIMOINE	73
_DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES	75

DÉPARTEMENT COHÉSION SOCIALE

_POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION, EMPLOYABILITÉ	76
_CLAUSES SOCIALE D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS	78
_KAPPA'R TIERS LIEU FORMATION / INSERTION	80

DIRECTION DE LA COMMUNICATION 82

SERVICE PROTOCOLE 86

LES COMPÉTENCES ET POLITIQUES D'AGGLO



Carcassonne Agglo résulte de l'application de la loi Chevènement 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération, intercommunale. Il s'agit d'un Établissement Public, de Coopération Intercommunale (EPCI), qui regroupe 83 communes formant un ensemble de 115 931 habitants.

CARCASSONNE
AGGLO EXERCE
LES COMPÉTENCES
QUI LUI ONT ÉTÉ
TRANSFÉRÉES EN
LIEU ET PLACE DES
COMMUNES MEMBRES

Développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme intercommunaux.
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du CGCT reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- Adhésion au syndicat mixte de gestion et de réalisation de l'opération Grand Site de la Cité de Carcassonne.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE
POLITIQUE DE LA VILLE
ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT
ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)
EAU
VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN
D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS
D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
SOLIDARITÉ - ACTION SOCIALE
PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE
RURALITÉ - VITICULTURE - AGRICULTURE
DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS
PRÉVENTION DES INONDATIONS ET DES RISQUES
MAJEURS
MISE EN VALEUR DES ESPACES NATURELS

Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale et schéma directeur.
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- Création de réserves foncières reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs.

Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale reconnus d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- Accueil insertion sociale et professionnelle des jeunes et actions de formation en direction des jeunes et des demandeurs d'emploi reconnus d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- Dispositifs locaux pour la prévention de la délinquance reconnus d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.

Assainissement (eaux usées)

- Étude et réalisation des schémas directeurs en matière d'eau potable, d'assainissement (eaux usées) et de traitement des boues d'épuration.
- Service de contrôle de l'assainissement (eaux usées) non collectif.
- Gestion du réseau d'assainissement (eaux usées) collectif et de traitement des effluents.

Équilibre social de l'habitat

- Politiques du logement reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- Programme Local d'Habitat (PLH) : Ce document définit pour une durée de 6 ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale.
- Pilotage, financement et réalisation du programme de rénovation urbaine dans le cadre de la convention conclue avec l'Agence de Rénovation Urbaine (ANRU).
- Amélioration du parc immobilier bâti reconnue d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire dans le cadre du Programme d'Intérêt Général.
- Accueil des gens du voyage dans le cadre du Schéma Départemental.

Eau

- Étude de la maîtrise et de la sécurisation des approvisionnements.
- Gestion du réseau d'approvisionnement et de distribution d'eau potable.
- Gestion des eaux pluviales urbaines, au sens de l'article L.2226-1 du CGCT.

Voirie d'intérêt communautaire

- Dans le cadre de la création, aménagement, entretien, gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires.

Construction, aménagement, entretien d'équipements culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire

- Programmation et diffusion culturelle reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- Soutien aux activités culturelles et sportives reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs reconnus d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire ; sont d'ores et déjà reconnus d'intérêt communautaire :
 - › Aménagement, entretien et gestion de la zone de loisirs, du plan d'eau et des infrastructures du Lac de la Cavayère situé sur la commune de Carcassonne ;
 - › Aménagement, entretien et gestion du plan d'eau situé sur la commune de Saint-Martin-le-Vieil au lieu-dit Aux Garres ;
 - › Adhésion et participation au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Lac de Jouarres ;
 - › Gestion et développement d'un conservatoire à rayonnement intercommunal sur la commune de Carcassonne ;
 - › Étude, création, gestion et développement d'une médiathèque intercommunale tête de réseau de lecture publique sur la commune de Carcassonne ;
 - › Gestion des bibliothèques/médiathèques sur les communes de Rouffiac-d'Aude, Trèbes, Villemoustaussou, Alzonne et Pennautier ;
 - › Gestion, aménagement et entretien de l'espace culturel "Le Chai" (salle de spectacles vivants, médiathèques et lieu de valorisation du patrimoine local) sur la commune de Capendu ;
 - › Gestion, aménagement et développement de la piscine intercommunale sur la commune de Conques-sur-Orbiel ;
 - › Gestion, aménagement et entretien de la piscine intercommunale sur la commune de Capendu ;
 - › Étude, création, gestion et développement d'une piscine couverte sur la commune de Peyriac-Minervois ;
 - › Gestion de deux courts de tennis couverts sur la commune de Ventenac-Cabardès.

Solidarité - Action sociale

- Actions sociales et médico-sociales reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire sous réserve des compétences et prérogatives exercées par le conseil départemental.
- Politique du maintien à domicile des personnes âgées reconnue d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- Politique à destination de la petite enfance, de la jeunesse et de la famille reconnue d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire ; sont reconnues d'intérêt communautaire les structures ALAE et Accueils Ados régulièrement conventionnées avec la CAF ou faisant l'objet d'une déclaration auprès des services de l'État compétent.
- Politique de cohésion et de développement social reconnue d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- Gestion et définition des obligations de service au public y afférentes (en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations) de la maison de services au public sur la commune de Capendu.

Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- La collecte et le traitement des ordures ménagères et des déchets assimilés financés dans le cadre de la fiscalité dédiée aux ordures ménagères (taxe et redevance incitative).
- Participation à tout projet ou structure reconnus d'intérêt communautaire permettant le développement et la mise en œuvre d'énergies renouvelables autour de la filière bois, la création de zones de développement éolien et la création de centrales photovoltaïques en cohérence avec les documents d'aménagement du territoire.
- Suivi de la qualité de l'air sur le territoire intercommunal.

Ruralité - Viticulture - Agriculture

- Actions de développement rural reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- Actions en faveur du développement agricole, de la promotion de la viticulture et actions spécifiques de soutien à l'activité économique en milieu rural reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.

Développement des nouvelles technologies de l'information et des communications

- Développement des nouvelles technologies de l'information et des communications

Prévention des inondations et des risques majeurs

Mise en valeur des espaces naturels

- Itinéraires de promenades et de randonnées inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de randonnées (PDIPR), pistes équestres.
- Aménagement des voies vertes sur les berges du Canal du Midi.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Régis
BANQUET
PRÉSIDENT DE CARCASSONNE AGGLO



Gérard
LARRAT
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT



Éric
MENASSI
2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Pascal
VALLIÈRE
3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Roland
COMBETTES
4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Magali
ARNAUD
5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Didier
CAMBON
6^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Thierry
MASCARAQUE
7^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Michel
PROUST
8^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Didier
CARBONNEL
9^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Yazid
LAREDJ
10^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Philippe
RAPPENEAU
11^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



André
BONNET
12^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Christian
MAGRO
13^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Jean-Régis
GUICHOU
14^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Membres du bureau

Alain GINIÈS
Tamara RIVEL
Robert LEUBA
Isabelle CHESA
Daniel ICHÉ
Yolande PITON
Bruno GIACOMEL
Michel MOLHERAT
Philippe CLERGUE
Jean-François JUSTE
Jacques FABRE
Philippe FAU
Delphine GIOVANNETTI

Jacques DIMON
Alain MARTY
Jean-Louis ARIBAUD
Claude LACUBE
René MILHAU
Alain GARINO
Jean-Claude PISTRE
Thierry LECINA
Geneviève RABOUL
Émilie TRIAY
Jean MARTEL
Marc ADIVEZE
David BUSTOS
Jean-Louis AGUILHON
Patrick SCHMITH
Henri RUFFEL
Christiane GROS
Xavier BEDOS



Conseiller.e.s communautaires

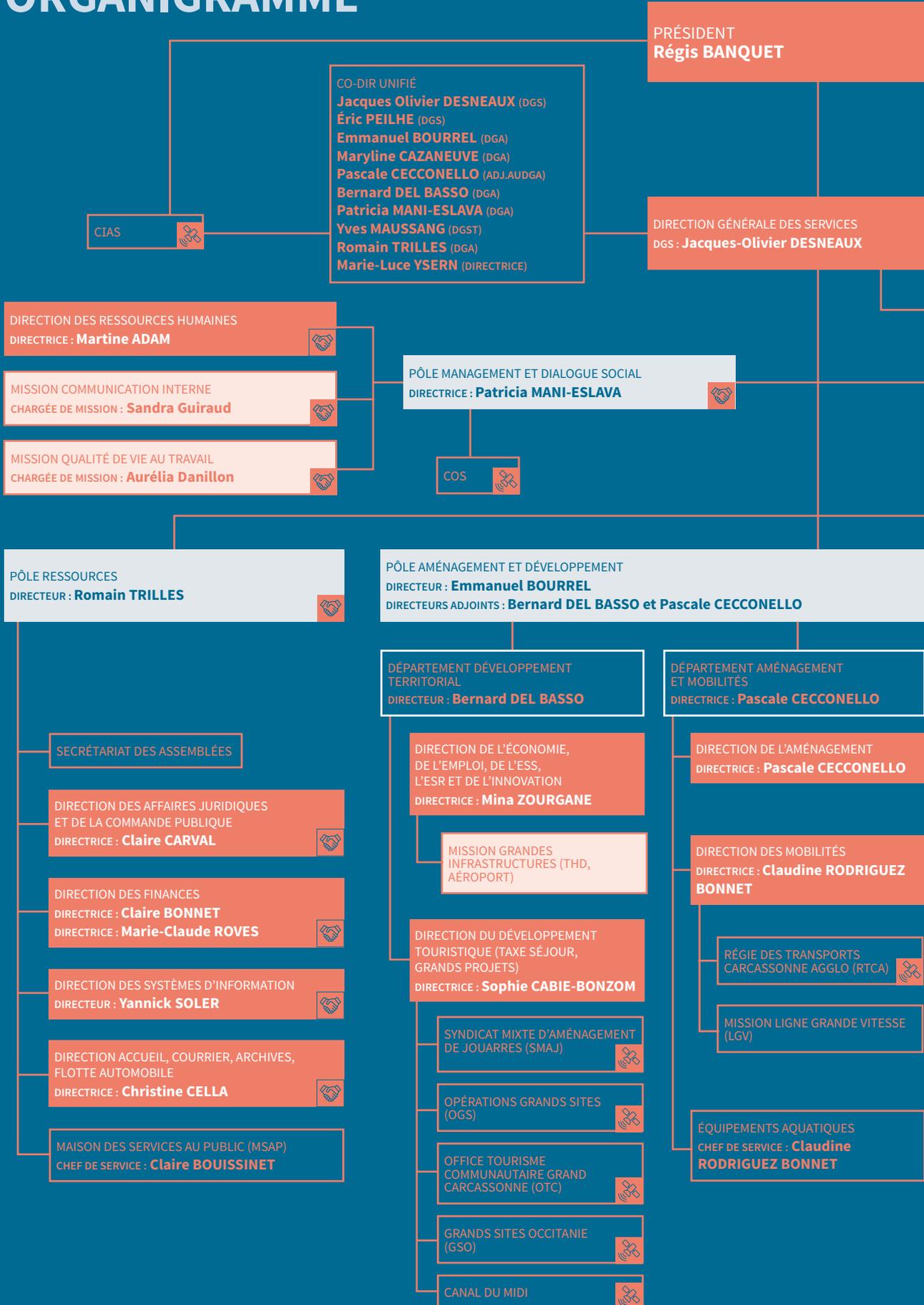
ALBAREL Arnaud
 ARIAS Placide
 AUDIER Christian
 AUDIER Jean-Bernard
 BARDOU Magali
 BARTHES Any
 BERARD Serge
 BERNEDE Jean-Paul
 BES Jean-Louis
 BIGOT Xavier
 BIZOT Jean-Louis
 BLASQUEZ Lélis
 BOUTALEB Mahima
 BUSQUE Émile
 BUSTO Claude
 CARVAJAL Toni
 CAVERIVIERE Christian

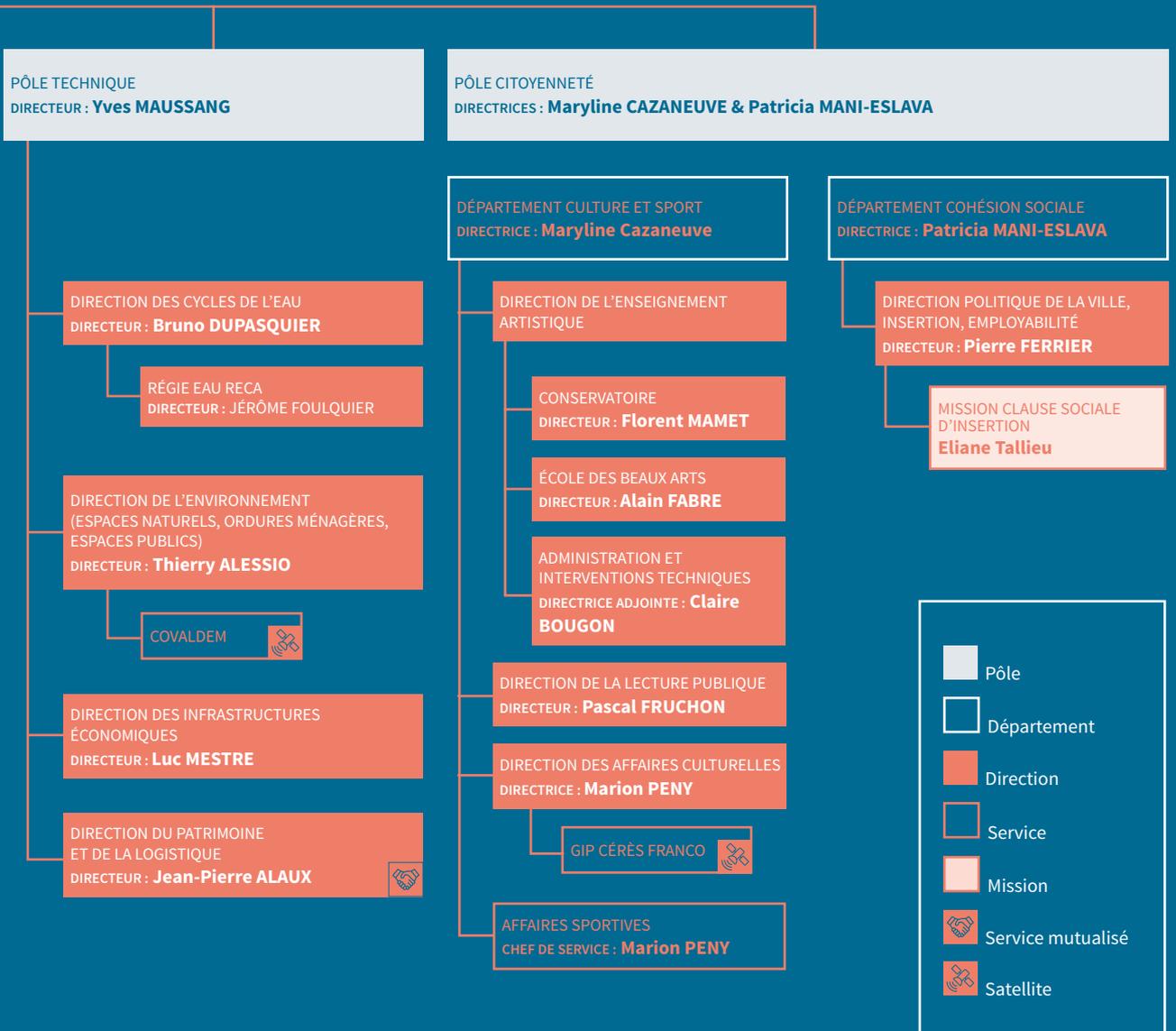
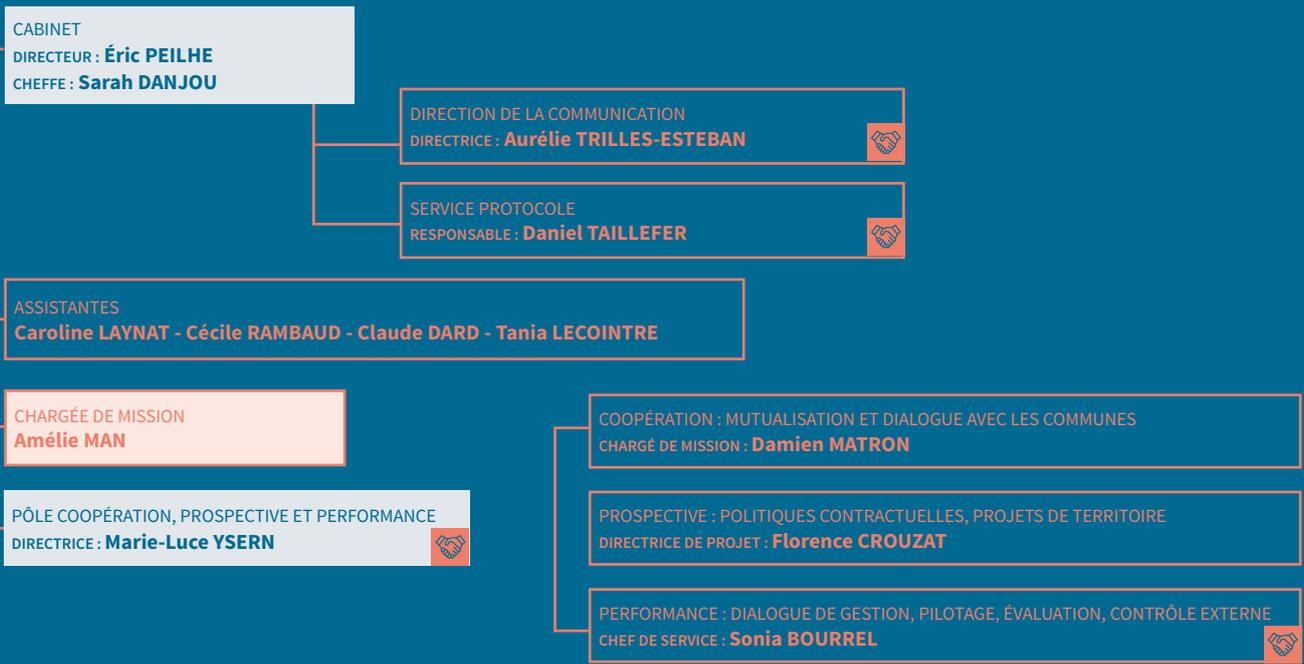
CAZEAUX Marie-José
 COMBES Georges
 DELAUR Gilles
 DELGADO Fernand
 DENUX Monique
 DHOMPS Fabrice
 DHUMEZ Patricia
 DOUTRES Annie
 DUCLOS Bernadette
 DUTHU Jean-Luc
 ESCANUELA Martine
 ESTIVAL Alain
 FALCOU Thierry
 FLAMANT Lucien
 FOURCADE Robert
 GARINO Jeanine
 GASC Laurence
 GAUDAN Marie-Pierre
 GILS Denise
 GODEFROY Liliane
 GUIRAUD Gérard
 JEAN Jean-Michel

JORDAN Edouard
 JORDY Jean-Marie
 JULIEN Ingrid
 KERRINCKX Dominique
 LAROCHE Laétitia
 LARROUX Morgane
 LAURET Bernard
 LECINA Jean-Pierre
 LETAO Élodie
 LUCET Charles
 MARTINET Geneviève
 MAZET Rolland
 MICHEAU Pierre
 MIGNOT Marie-Christine
 MONTAGNE Edgar
 MONTUSSAC Marie-Aude
 OMS Jean-Pierre
 OUDDANE Julien
 PEANY Christine
 PECH André
 PECHAIRE Dorothée
 PELIX Jean-Pierre

PERALLON Jacques
 PEREZ Laurent
 PETIT Jean-Louis
 PICHARD Geneviève
 POISSY Stéphane
 POMMIERS Régis
 POUZENS Jean-Paul
 PUJOL André
 QUINTILLA MENDEGRIS
 Anne
 RAGGINI Émile
 RIGAUD Hélène
 ROBERT Christian
 SAÏSSET Jean-François
 SALIEGE Georges
 SIE Didier
 TOUSTOU Henri
 TURCHETTO Aurélien
 VALLIER Gérard
 VIE Christian
 YAGUES Bernard
 ZOCCARATO Michel

ORGANIGRAMME





PÔLE

COOPÉRATION, PROSPECTIVE ET PERFORMANCE

_ CONTRÔLE DE GESTION

Marie-Luce YSERN
Directrice



Présentation du pôle

Le pôle coopération, prospective et performance a été créé en 2019.

Mutualisé entre l'Agglo et le Cias, les missions de ce pôle transversal poursuivent le triple objectif de : co-construire l'action publique avec tous ses acteurs, anticiper et projeter son évolution et enfin optimiser sa gestion.

Les actions principales 2020 / faits marquants

- Lancement de la démarche d'élaboration d'un projet de territoire à horizon 2040.
- Accompagnement des services opérationnels dans le montage des dossiers de demande de subvention dans le cadre de la procédure interne de demande et de suivi des subventions. Suivi de dossiers intercommunaux et communaux structurants.



L'ÉQUIPE

1 DIRECTRICE DU PÔLE

1 DIRECTRICE DE PROJETS PROSPECTIVE ET DES FINANCEMENTS CONTRACTUALISÉS

1 CHEFFE DE SERVICE PERFORMANCE

2 INSTRUCTEURS

1 CHARGÉ DE MISSION DIALOGUE ET COOPÉRATION

- État des lieux des besoins de mutualisation.
- Mise en place des cycles d'acculturation : à la suite du renouvellement de sa gouvernance, Carcassonne Agglo s'est engagée à améliorer les conditions d'exercice des mandats et à renforcer les compétences de chacun. Ces cycles ont répondu à plusieurs objectifs : Favoriser une "culture intercommunale commune". Disposer pour chaque élu d'un même socle de connaissance pour engager une véritable discussion et orienter les travaux dans la même direction. Définir le rôle de chacun et de chaque instance, Améliorer les modalités de communication et d'information entre les élus. Ces rencontres se sont également inscrites dans la dynamique de concertation impulsée par le projet de territoire mais aussi dans le cadre de la rédaction du pacte de Gouvernance.
- **Pacte de gouvernance** : Lancement des premières pistes de réflexion pour la rédaction du document suite au cycle d'acculturation en lien avec cette thématique le 2 octobre 2020.
- **Participation citoyenne** : Lancement du renouvellement du Conseil de Développement : 2020 a été marquée par le lancement du renouvellement du CODEV 2. Une réunion avec les membres désirants renouveler leur engagement a été organisée en décembre 2020. Ordre du jour de la réunion : Réflexion autour de la nouvelle composition du CODEV et de sa future organisation interne, lancement des premières pistes de travaux à engager pour 2021, présentation des travaux de la nouvelle gouvernance de Carcassonne Agglo.
- **Conseils de territoire** : La situation sanitaire a contraint la collectivité à repousser ces temps de rencontres et à les organiser en visio-conférences en 2021.

- **La coopération** : vise à associer l'ensemble des acteurs de l'action publique à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation des politiques publiques. 3 piliers fondent cette coopération : les élus (intercommunaux et municipaux), les citoyens et les agents.
- **La prospective** : consiste à imaginer le territoire dans les années à venir : les grandes tendances sociétales, environnementales, sociales etc... Le rôle est ici d'anticiper pour mieux construire.
- **La performance** : vise une gestion optimisée de l'action publique, avec une rationalisation des dépenses, une optimisation des recettes, au service d'une amélioration de la qualité.



Perspectives 2021

- Adoption du Pacte de Gouvernance.
- Mise en place des 13 commissions d'étude et de travail.
- Élaboration et vote du Projet de territoire.
- Installation du CODEV et lancement des travaux au 1er semestre 2021.
- Élaboration du Contrat Territorial de transition écologique (CRTE).
- Suivi des dispositifs des plans de relance national et européen.
- Préparation des nouvelles contractualisations financières : contrat unique avec l'État ; contrat territorial régional ; programme LEADER et fonds européens ; contrat de plan État-Région.
- Suite à transfert opéré en 2021 de la mission développement du réseau Maison France Service à travers la création sur les territoires de nouvelles MFS.
- Élaboration et vote du schéma de mutualisation.
- Mise en place des Fabriques de territoire. (suite à Appel à projets).

À noter une réorganisation des services en 2021 avec l'attribution de la mission Maison France Service, le renforcement de la mission CODEV et la création d'une direction générale adjointe.

La mission performance a été transférée au Pôle Ressources.



CHIFFRES CLÉS

MOBILISATION DE FONDS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE :

5

MILLIONS D'AIDES DE LA RÉGION OCCITANIE SUR LE CONTRAT TERRITORIAL RÉGIONAL ET

3,68 M€

DE L'ÉTAT SUR LE CONTRAT DE RURALITÉ

UN BUDGET DÉDIÉ DE

16 000 €

EN CO-FINANCEMENT DU PROGRAMME LEADER PERMETTANT LA MOBILISATION DE 60 805 € DE FONDS LEADER POUR LE TERRITOIRE

5

CYCLES D'ACCULTURATIONS : 203 ÉLUS ONT PARTICIPÉ À CE CYCLE D'ACCULTURATION



Sonia BOURREL
Chef de service
 04 68 10 56 21
 sonia.bourrel@carcassonne-agglo.fr

PÔLE COOPÉRATION, PROSPECTIVE ET PERFORMANCE

CONTRÔLE DE GESTION

Présentation du service

Mutualisé entre l'Agglo et le CIAS, le contrôle de gestion a pour objectif l'optimisation de la gestion de l'action publique.



Perspectives 2021

- Pour 2021, le service souhaite déployer le dialogue de gestion sur l'ensemble des services et développer de nouveaux outils de pilotage de la collectivité.
- Mise en place d'un dispositif de contrôle interne.

Les actions principales 2020 / faits marquants

Dialogue de gestion :

En 2020, le service s'est principalement concentré sur la préparation et l'animation des rencontres de dialogue de gestion déjà instaurées avec certains services. Le dialogue de gestion est un outil de pilotage interne établi sur la base d'échanges entre les services/directions en vue d'atteindre les objectifs préalablement fixés, en suivant et en analysant les réalisations pour en expliquer et en réduire les écarts avec les objectifs.

Contrôle externe des satellites :

Poursuite de la démarche initiée en juin 2014 avec le développement de nouveaux outils tels que la cartographie des risques et l'élaboration du plan de maîtrise des risques 2018/2019.



CHIFFRES
CLÉS

52
RÉUNIONS
DE DIALOGUE DE
GESTION

PÔLE

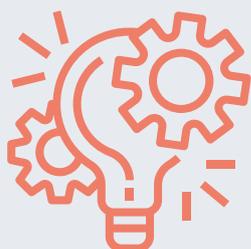
MANAGEMENT ET DIALOGUE SOCIAL

_DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

_QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

_COMMUNICATION INTERNE

Patricia MANI-ESLAVA
Directrice





Ce pôle a vu le jour en 2019, dans le cadre de la mutualisation des services entre Carcassonne Agglo et le CIAS finalisant le processus de mutualisation des fonctions supports des deux établissements.

Il est composé de la Direction des Ressources Humaines, de la Communication Interne et de la Mission Qualité de Vie au Travail, tous trois services communs à L'Agglo et au CIAS.

COVID-19 - Gestion de crise

En 2020 le Pôle management et Dialogue Social s'est vu confier le pilotage de la cellule de crise sanitaire et de la gestion transversale de la crise.

La mise en place d'une cellule de veille

Dès la fin février 2020, Carcassonne Agglo et le CIAS Carcassonne Agglo Solidarité se sont attachés à se préparer à l'arrivée probable de l'épidémie en France et à ses conséquences potentielles.

Le 26 février un référent Covid-19 a été nommé au sein des deux établissements.

Une cellule de veille composée du Président, des membres du Comité de Direction, de la Conseillère de Prévention, de la DRH, du DSI, des secrétaires des CHSCT ... a été activée et réunie 3 fois par semaine à compter du 27 février.

Cette cellule de veille s'est transformée en cellule de crise dès le passage en stade 3. Elle s'est attelée à prendre en compte et à gérer les conséquences des premières mesures nationales impactant la vie des habitants et le fonctionnement de nos services (fermeture des écoles le 16 mars, confinement le 17 mars)

Avec le confinement, la cellule de crise a poursuivi ses travaux, en conférences téléphoniques.

Organisation opérationnelle :

Une équipe opérationnelle dédiée à l'accompagnement des différents services de l'agglomération et du CIAS a été créée et pilotée par la DGA Management et Dialogue Social tout au long des 1^{ers} mois de la crise.

Composée du référent Covid-19, de la conseillère de prévention et du référent sureté, cette équipe a accompagné l'ensemble des services dans les différentes phases de la crise : de la rédaction des PCA à la préparation de la reprise d'activité suite au confinement en mai 2020, puis dans le suivi des évolutions des mesures sanitaires tout le long de cette année 2020.

Cette équipe a assuré l'approvisionnement complexe durant la crise en matériel de protection des agents (gel hydroalcoolique, masques ...) De nombreux outils ont pu être mis à disposition des agents sous l'impulsion de cette équipe : protocoles sanitaires, référentiels des mesures barrières, affichage...

Gestion de crise et Dialogue Social :

Le Pôle Management et Dialogue Social a également mis l'accent sur l'information des membres du CHSCT ainsi qu'à leur consultation à chaque grande étape, permettant ainsi d'allier gestion réactive et soutenabilité pour tous les agents.

Le plan de continuité d'activité (PCA) :

Un plan de continuité d'activité a été rédigé avec un double objectif :

- identifier les missions prioritaires qui dans tous les cas doivent être maintenues et les ressources humaines et logistiques mobilisables
- protéger les agents et les usagers

Ce plan assure une projection sur les différentes hypothèses d'évolution prévisibles de la situation, de la fermeture de service, à l'assurance de la continuité malgré la hausse importante de l'absentéisme. Il évolue en fonction du contexte et des événements actuels qui sont inédits.

Le PCA global liste les services appelés prioritaires ne pouvant en aucun cas suspendre leur activité. Services à la personne, accueils d'enfants de personnels soignants, services supports, logistiques ...

Il reprend les mesures d'ordre générale en matière organisationnelle : gestion de crise, missions nouvelles générées par la crise, organisation du travail et gestion des ressources humaines. Il se projette également sur la sortie de crise et le retour d'expérience (Retex).

Chaque pôle a élaboré son propre PCA spécifique prenant en compte ses missions.



LES ÉQUIPES

36 AGENTS (DONT 1 PSYCHOLOGUE, 1 CONSEILLÈRE EN PRÉVENTION, 1 FORMATRICE HYGIÈNE ET SÉCURITÉ)

520 AGENTS AGGLO (DONT 440 TITULAIRES)

938 AGENTS CIAS (DONT 610 TITULAIRES) AU 31/12/2020, AUXQUELS S'AJOUTENT DE NOMBREUX AGENTS CONTRACTUELS QUI INTERVIENNENT EN COURS D'ANNÉE EN PARTICULIER AU SEIN DES SERVICES OPÉRATIONNELS DU CIAS TELS QUE AGENTS D'ANIMATION EN ACCUEILS DE LOISIRS TRADITIONNELS ET PÉRISCOLAIRES OU AIDES À DOMICILE



Martine ADAM
Directrice des Ressources Humaines
 04 68 26 79 16
 martine.adam@carcassonne-agglo-solidarite.fr

PÔLE MANAGEMENT ET DIALOGUE SOCIAL

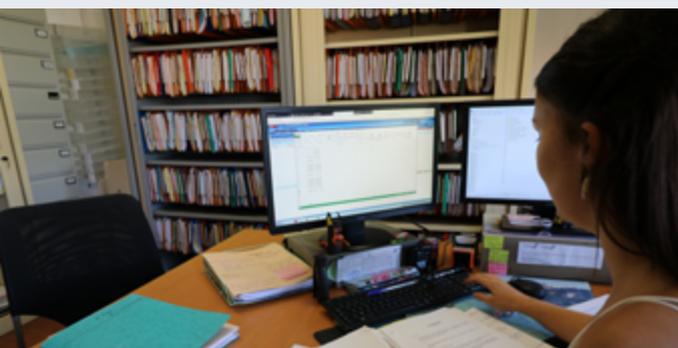
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines a été en 2019 mutualisée avec celle de Carcassonne Agglo,

La DRH assure la gestion des carrières, la formation et la prévention, et la rémunération du personnel. Au cœur des relations sociales, elle joue un rôle de conseil et d'accompagnement en ce qui concerne les conditions et l'organisation du travail.

Elle est organisée en 4 services comprenant plusieurs unités.

- Le Service Carrières – Recrutements- Relations Sociales,
- Le Service Pilotage – Budget – Paie,
- Le Service absentéisme et accompagnement Social,
- Le service formation évaluation handicap et prévention.



Les missions principales de la Direction des Ressources Humaines

En dehors de sa mission première qu'est le suivi du déroulement de carrière des agents, du recrutement au départ en retraite, et de la rémunération, la DRH assure également la gestion de l'absentéisme, traite des demandes de mobilité et de reclassement, de la formation du personnel et de ses conditions de travail dans le respect du statut de la Fonction Publique Territoriale et des textes en vigueur.

Elle organise les élections professionnelles et assure la mise

en place et le fonctionnement des organismes paritaires (CT, CHSCT).

Elle veille au respect des conditions de travail tant au niveau de la santé des agents que de l'aménagement de leur temps de travail.

Les actions phares

Sur l'année 2020, les services de la DRH ont été également fortement mobilisés afin de gérer les conséquences RH de la crise sanitaire.

Les missions habituelles ont été accomplies en parallèle par les agents de la Direction des Ressources Humaines dans un souci de continuité du service.

La DRH a également conduit la consolidation progressive de la mutualisation.

La gestion de la crise sanitaire a été un accélérateur de la mise en œuvre du dialogue social commun entre les deux établissements (Agglo et CIAS).



Perspectives 2021

- Structuration du Pôle Management et Dialogue Social avec la création d'une Direction Parcours Développement Professionnel et Accompagnement Managérial qui se focalisera sur l'accompagnement aussi bien individuel des agents que collectif des services pour répondre aux orientations du projet de territoire et d'administration.
- Création d'un Service Pilotage et Prospective RH.
- Élaboration des Lignes Directrices de Gestion véritable stratégie pluriannuelle de la gestion des RH des deux établissements.
- Mise en œuvre du rapport social unique.



Aurélia DANILLON
Chargé de mission QVT
 04 68 72 89 29
 aurelia.danillon@carcassonne-agglo-solidarite.fr

PÔLE MANAGEMENT ET DIALOGUE SOCIAL

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

Présentation du service

Cette démarche regroupe sous un même intitulé les actions qui vont contribuer à améliorer le fonctionnement des collectifs de travail tout en répondant à un besoin important pour les agents à savoir, trouver les conditions permettant un épanouissement professionnel.

Les actions principales 2020 / faits marquants

Une réflexion a été menée sur la mise en œuvre de la démarche de façon à traiter simultanément les enjeux du travail (sens au travail, autonomie, etc.), sociétaux (équilibre des temps de vie, etc.) et de performance (qualité du service rendu, etc.)

Les agents et représentants du personnel ont apporté leurs contributions à la rédaction d'un document valorisant les actions déjà existantes (organisation de travail flexible, travail à distance, prévention des TMS, etc.) et proposant quelques actions innovantes à expérimenter.



Perspectives 2021

Intégrer à la démarche des sujets sociétaux comme l'égalité professionnelle, la lutte contre les discriminations ou la transformation digitale.



Sandra Guiraud
Chargée de Communication Interne
 04 68 26 79 31 / 07 70 09 05 88
 sandra.guiraud@carcassonne-agglo.fr

PÔLE MANAGEMENT ET DIALOGUE SOCIAL

COMMUNICATION INTERNE

Présentation du service

La Communication Interne est le porte-voix de la stratégie de la collectivité. Elle s'adresse aux collaborateurs et son rôle va bien au-delà de la simple transmission d'information. Elle doit être un levier essentiel de cohésion et de motivation à disposition des managers auprès de leurs équipes. Elle doit être ascendante, descendante et transversale pour favoriser la concertation et la collaboration.

En période de crise la Communication Interne doit être particulièrement en alerte et prégnante pour informer, rassurer et contribuer au maintien de la cohésion dans l'action par la conception d'un plan de communication spécifique à la crise.

Les actions principales 2020 / faits marquants

L'année 2020 sous le signe de la crise sanitaire Covid-19 a incontestablement bouleversé les pratiques et a mis sur le devant de la scène la nécessité et l'importance d'une Communication Interne adéquate, réfléchie et réactive. Celle-ci a pu tirer avantage de cette **période inédite** en dévoilant tous ses attraits. En effet, en étant placée au cœur des priorités dans la gestion de crise, des rôles se sont définis et ont facilité la **bonne mise en œuvre du plan de communication interne spécifique crise Covid-19**. C'est ainsi que :

- Le Président et la Direction Générale ont pris la parole et ont innové : échanges par visio-conférences, prise de parole en vidéo, communiqués rédactionnels etc. Ils ont pris à cœur leurs rôles de leaders communicants pour donner le cap à l'ensemble des acteurs.

- La mise en place d'une cellule de crise a favorisé le travail collaboratif dans les prises de décisions stratégiques en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.
- Le service Communication Interne s'est vu garant du bon déroulement de son plan de communication de crise et a mis au centre du dispositif l'outil majeur à disposition : l'intranet "AggloNet".
- La Direction des Ressources Humaines est devenue l'interlocuteur privilégié pour toutes les informations administratives du personnel.
- Le référent Covid-19 et la cellule prévention sont devenus les références pour les questions sanitaires et le plan d'action à mettre en place pour informer sur la protection du personnel.
- La Direction des Systèmes de l'Information a accompagné les collaborateurs qui en avaient besoin pour s'adapter à cette transformation digitale. Elle a été un appui pour les agents et la Direction dans le déploiement et l'adoption de nouveaux outils et usages informatiques et numériques facilitant ainsi la communication et la cohésion.



- Une communication interne spécifique “accompagnement managérial gestion de crise” s’est mise en place avec pour vocation d’accompagner le manager dans son rôle fondamental de fédération et de cohésion pour favoriser la proximité globale et veiller à la bonne santé mentale et physique de ses collaborateurs.
- Le personnel s’est révélé investi et a su montrer des élans de solidarité exemplaires. Il a également facilité la communication en s’impliquant dans la vie de celle-ci, en devenant à la fois moteur et ambassadeur de la communication interne.



Perspectives 2021

En 2021 la Communication Interne poursuivra sa phase de développement en posant le socle de ses actions dans un Plan mutualisé Agglo/CIAS. La formalisation de la stratégie présentera ainsi les objectifs, les messages clés, les outils mis en place et les actions spécifiques autour de 3 grands axes :

- “Favoriser l’accès à l’information” par le développement entre autres des potentialités de l’intranet.
- “Accompagner le changement” et notamment la culture managériale.
- “Développer le sentiment d’appartenance” particulièrement fragilisé en période de crise.

Il est à noter que la Communication Interne se tient en vigilance permanente et à disposition de la gestion de(s) crise(s).

PÔLE

RESSOURCES

- _ SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES
- _ SERVICES DES AFFAIRES JURIDIQUES, FONCIER ET ASSURANCES
- _ SERVICE MARCHÉS PUBLICS
- _ SUIVI D'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS
- _ SERVICE DES FINANCES
- _ SERVICE FACTURATION DE L'EAU ET RELATIONS USAGERS
- _ SERVICE ACCUEIL
- _ SERVICE COURRIER
- _ SERVICE DES ARCHIVES
- _ ENTRETIEN DES BIENS
- _ DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION
- _ SERVICE FLOTTE AUTOMOBILE
- _ SERVICE GESTION DES MOYENS
- _ INVENTAIRE

Romain TRILLES
Directeur





PÔLE RESSOURCES

SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES



Perspectives 2021

Le service va se structurer avec l'arrivée d'une cheffe de service. Seront réactualisés et mis en place des process internes à la collectivité et à destination des élus des communes membres afin de s'adapter aux évolutions législatives et règlementaires.

Le service devient également mutualisé avec le CIAS et gèrera désormais les conseils d'administration du CIAS ainsi que les actes administratifs de cette entité.

Présentation du service

Le service Secrétariat des assemblées est le garant du bon déroulement des différents processus liés à chaque instance politique. Sa mission essentielle est de piloter et planifier les instances communautaires. Le service collecte, réalise et met en forme les différents actes administratifs. Il élabore également le recueil des actes administratifs et les différents registres conformément à la législation en vigueur.

Les actions principales 2020 / faits marquants

En 2020, il y a eu 6 conseils communautaires et 5 bureaux communautaires, dont certains en visio-conférence. Il a fallu adapter les instances communautaires au protocole sanitaire exigé par la période d'urgence sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.



CHIFFRES
CLÉS

NOMBRE D'ACTES RÉALISÉS

153
DÉLIBÉRATIONS

70
DÉCISIONS DU BUREAU
COMMUNAUTAIRE

159
DÉCISIONS DU
PRÉSIDENT

64
ARRÊTÉS DU
PRÉSIDENT





Claire CARVAL
Directrice
 04 68 10 56 56
 claire.carval@carcassonne-agglo.fr

PÔLE RESSOURCES

SERVICES DES AFFAIRES JURIDIQUES, FONCIER ET ASSURANCES

CHIFFRES CLÉS

20
 CONTENTIEUX ET PRÉCONTENTIEUX SUIVIS

5
 CONTRATS D'ASSURANCE SUIVIS

30
 CONVENTIONS RÉDIGÉES

Présentation du service

Les missions de ce service support sont transversales, elles consistent à accompagner et à apporter une expertise juridique à l'ensemble des services de Carcassonne Agglo, mais aide également à la sécurisation juridique des actes et procédures internes.

Le service gère les recours administratifs et contentieux de la collectivité, parfois en partenariat avec les avocats et notaires... mais également la gestion et le suivi des affaires foncières de l'EPCI ainsi que des litiges relatifs aux assurances.



Ce service dispose d'un budget d'environ 200 000 € qui regroupe les cotisations des trois contrats d'assurance, 20 000 € pour les deux contrats d'assurances CIAS et les frais d'avocats dans le cadre de contentieux (environ 55 000 €). Pour les consultations juridiques un marché permet le recours à cinq cabinets d'avocats pour un montant annuel d'environ 55 000 €.

Les actions principales 2020 / faits marquants

Le service commence à développer un appui juridique ponctuel aux communes membres de l'EPCI, tout en poursuivant l'appui juridique interne (rédaction de protocoles, servitudes, conventions, baux etc...).

Le service juridique a recruté en mai 2020 un nouveau juriste afin de renforcer ses effectifs.

Mise en place d'une veille juridique interne diffusée sur l'AggloNet.

Suivi des contentieux en collaboration avec les services opérationnels.



Perspectives 2021

- Contribuer à rentabiliser le patrimoine de Carcassonne Agglo.
- Continuer le développement de l'assistance juridique aux communes membres de l'EPCI.
- Poursuivre le travail en transversalité avec les services internes.
- Mise en place d'un formulaire de saisine juridique.



PÔLE RESSOURCES

SERVICE MARCHÉS PUBLICS

Les actions principales 2020 / faits marquants

Accompagnement des services gestionnaires dans la prise en compte de la crise sanitaire dans les marchés publics.

Maintien de la contractualisation de l'investissement public sur le territoire notamment dans le BTP.

Présentation du service

Le service des marchés publics est un service mutualisé, il instruit les marchés publics de Carcassonne Agglo et de Carcassonne Agglo Solidarité CIAS dès le premier euro. Garant des grands principes de la commande publique et de la conformité juridique (liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats, transparence des procédures), c'est un service support aux services gestionnaires des deux collectivités qui a pour objectif de garantir la légalité de l'ensemble des projets de la collectivité tout en optimisant les ressources utilisées.



Perspectives 2021

- Finalisation de la dématérialisation interne de la commande publique.
- Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique d'achat intercommunale responsable et durable, évolution au 1^{er} janvier 2021 du service en direction des achats et de la commande publique composée d'un service marchés et d'un service achats.
- Prise en compte de l'économie circulaire dans les marchés publics (réemploi, et matières recyclées).
- Cartographie des fournisseurs et démarrage d'une démarche RSE.
- Reprise des sessions de formation aux entreprises du territoire.
- Poursuite de l'accompagnement juridique des communes membres dans la sécurisation de leurs projets.



CHIFFRES
CLÉS

138
MARCHÉS
INSTRUITS

13
PROJETS SUIVIS POUR LES
COMMUNES MEMBRES

10
MILLIONS D'EUROS
NOTIFIÉS

ENVIRON
3 500
HEURES DESTINÉES À L'EMPLOI DE PUBLICS
EN DIFFICULTÉS SOCIALES INSÉRÉES DANS LES
MARCHÉS DE TRAVAUX



PÔLE RESSOURCES

SUIVI D'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS

Présentation du service

Le service **suiti d'exécution des marchés** est un service support qui travaille en transversalité avec l'ensemble des services de la Collectivité.

Son activité principale a pour but de mettre en place un suivi qualitatif de chaque marché, afin d'en assurer la fiabilité et la sécurité juridique, d'un point de vue administratif et financier.

Les actions principales 2020 / faits marquants

Dans le contexte de la crise sanitaire 2020, le service s'est attaché à assurer la continuité de ses missions, et surtout le paiement des prestations réalisées, en minimisant les impacts dus aux mesures de sécurité mise en œuvre pour la santé publique. Ainsi près de 3 millions d'euros ont pu être versés aux entreprises durant le premier confinement.



Perspectives 2021

Maintien du niveau de qualité du suivi d'exécution des marchés. Appréhension de la nouvelle version du progiciel métier Grand Angle. Accompagnement en soutien technique des services, notamment sur les nouvelles procédures impactant le suivi logiciel des marchés publics.



CHIFFRES
CLÉS

400

MARCHÉS SUIVIS ENVIRON
POUR LES DEUX ENTITÉS
(CARCASSONNE AGGLO ET CIAS)





Claire BONNET
Directrice
04 68 10 56 17

PÔLE RESSOURCES

SERVICE DES FINANCES

Présentation du service

Le budget 2020, qui a été voté par les élus de Carcassonne Agglo le 12 juin 2020, représente un montant de près de 160M€.

Pour la Direction des Finances, l'exercice 2020 a été marqué par :

- la réorganisation de la Direction afin d'offrir une meilleure visibilité des missions accomplies,
- la mise en œuvre du Plan de continuité d'activité pendant le confinement : direction transversale et stratégique, certaines missions prioritaires ont dû être menées malgré le confinement (mandatement des salaires, paiement des fournisseurs, versement des subventions aux associations...)

Les missions du service

L'organisation thématique des Finances permet de répondre aux principales missions du service :

- Paiement des fournisseurs dans les délais réglementaires.
- Optimisation financière et budgétaire des dépenses et des ressources de la collectivité.
- Accueil physique et téléphonique des usagers.
- Gestion de la dette et des immobilisations.
- Pilotage financier par les perspectives financières et le Plan Pluriannuel d'Investissement.
- Apport d'une expertise financière aux projets de la collectivité.
- La qualité comptable.

Les enjeux

La maîtrise des dépenses et l'optimisation des ressources

Carcassonne Agglo attache une grande importance à l'équité de tous les citoyens du territoire, aussi le service fiscalité permet de détecter les anomalies d'imposition et, accompagné des services de la Direction Départementales des

Finances Publiques, œuvre à la fiabilisation des bases fiscales permettant de générer des ressources financières sans augmenter les taux d'imposition.

Par le biais des cellules "Subventions et participations" et "Facturation de l'eau", Carcassonne Agglo optimise le suivi et l'encaissement des subventions mais aussi les recettes issues de la facturation de l'eau et de l'assainissement.

En 2020, ce sont près de 1M€ de subventions sur l'eau et l'assainissement et 1,1M€ sur les autres budgets qui ont été appelées.

Concernant la compétence eau et assainissement sur les communes gérées en régie par Carcassonne Agglo, ce sont 4,9M€ de recettes liées à la vente d'eau et à l'assainissement des eaux usées qui ont été appelées auprès des usagers.

La sincérité des comptes de la collectivité

La préparation des budgets de la collectivité se fait en étroite collaboration avec l'ensemble des services. Les actions inscrites au budget prennent en compte la capacité de la collectivité de les réaliser, les contraintes budgétaires ainsi que les politiques prioritaires définies par les élus du territoire dans le cadre du projet de territoire MON2020.

Le compte administratif retrace les actions réalisées ainsi que celle qui sont en cours de réalisation, il reflète les actions menées sur le territoire et détermine le résultat issu des opérations de l'année écoulée.

La dette

Au 31 décembre 2020, l'encours de dette de Carcassonne Agglo s'élève à près de 103,8M€ et l'endettement moyen ces 6 dernières années est de +4,3M€ par an, tous budgets confondus.





**CHIFFRES
CLÉS**

CARCASSONNE
AGGLO GÈRE
10 BUDGETS

1
BUDGET
PRINCIPAL

1
BUDGET CARCASSONNE AOT
(AUTORITÉ ORGANISATRICE
DES TRANSPORTS)

1
BUDGET
ENVIRONNEMENT

3
BUDGETS EAU ET
ASSAINISSEMENT

1
BUDGET DE ZONES
D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES

1
BUDGET
LOCATION
D'IMMEUBLES NUS

1
BUDGET CENTRE
AQUATIQUE LES
BAINS DE MINERVE

1
BUDGET RÉSEAU
D'INITIATIVE
PUBLIQUE

SUR L'EXERCICE
2020, LE SERVICE DES
FINANCES A RÉALISÉ

39 178

OPÉRATIONS COMPTABLES
DONT :
17 149 MANDATS
22 029 TITRES

LA
GESTION
DE

252
LIGNES
D'EMPRUNTS

264
GARANTIES
D'EMPRUNTS

LE VERSEMENT DE FONDS DE CONCOURS AUX
COMMUNES DE SON TERRITOIRE POUR PRÈS DE

2,35M€

171
DOSSIERS DE
DEMANDES DE
SUBVENTION DONT
134 ATTRIBUÉS POUR
UN MONTANT DE PRÈS
DE 823 000€



LES ÉQUIPES

LA DIRECTION DES FINANCES COMPTE **21 AGENTS**.
ELLE SE RÉPARTIT EN **5 SERVICES** :

LA DIRECTION
EST ASSURÉE PAR
UNE DIRECTRICE
MUTUALISÉE
CIAS ET
AGGLOMÉRATION.

- LA GESTION PATRIMONIALE DE L'ACTIF ET DU PASSIF, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS COMPOSÉE D'UNE CHEFFE DE SERVICE ET DE **4 AGENTS** ;

- LA PRÉPARATION BUDGÉTAIRE, L'ORDONNANCEMENT, LA QUALITÉ ET L'EXÉCUTION FINANCIÈRE COMPOSÉE D'UNE CHEFFE DE SERVICE ET DE **6 AGENTS** ;

- LA GESTION DE LA RELATION USAGER ET DE LA FACTURATION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COMPOSÉE **D'UNE CHEFFE DE SERVICE** ET DE **3 AGENTS** ;

- LE SERVICE FISCALITÉ COMPOSÉ **D'UN CHEF DE SERVICE** ET **D'UN AGENT**

- LE PILOTAGE ET L'ASSISTANCE AUX UTILISATEURS COMPOSÉ **D'UNE CHEFFE DE SERVICE** ET **D'UN AGENT**

Le compte administratif prévisionnel 2020

Les comptes administratifs de Carcassonne Agglo seront adoptés en juin 2021, les résultats prévisionnels des sections de fonctionnement et d'investissement sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT 2020
BUDGET PRINCIPAL	64 089 659,03 €	66 179 468,62 €	2 089 809,59 €
BUDGET ANNEXE EAU POTABLE	7 426 381,31 €	7 954 235,26 €	527 853,95 €
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	5 240 994,28 €	4 218 254,00 €	- 1 022 740,28 €
BUDGET ANNEXE SPANC	8 054,35 €	23 680,00 €	15 625,65 €
BUDGET ANNEXE ENVIRONNEMENT	18 217 860,83 €	18 360 893,36 €	143 032,53 €
BUDGET ANNEXE AOT	10 124 547,16 €	10 072 132,69 €	- 52 414,47 €
BUDGET ANNEXE ZAE	1 244 935,16 €	1 303 874,77 €	58 939,61 €
BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE	1 020 463,76 €	1 020 463,76 €	- €
BUDGET ANNEXE LIN	664 802,78 €	664 802,78 €	- €
BUDGET ANNEXE RIP	2 418,60 €	603,84 €	- 1 814,76 €
TOTAL	108 040 117,26 €	109 798 409,08 €	1 758 291,82 €

	INVESTISSEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT 2020
BUDGET PRINCIPAL	13 436 783,20 €	13 039 516,85 €	- 397 266,35 €
BUDGET ANNEXE EAU POTABLE	2 770 791,55 €	3 632 587,23 €	861 795,68 €
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	3 417 477,55 €	3 620 120,21 €	202 642,66 €
BUDGET ANNEXE SPANC	- €	3 759,60 €	3 759,60 €
BUDGET ANNEXE ENVIRONNEMENT	- €	13 325,67 €	13 325,67 €
BUDGET ANNEXE AOT	78 938,12 €	9 308,30 €	- 69 629,82 €
BUDGET ANNEXE ZAE	1 288 125,14 €	300 595,99 €	- 987 529,15 €
BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE	388 516,97 €	338 804,96 €	- 49 712,01 €
BUDGET ANNEXE LIN	1 027 236,36 €	2 285 754,08 €	1 258 517,72 €
BUDGET ANNEXE RIP	- €	- €	- €
TOTAL	22 407 868,89 €	23 243 772,89 €	835 904,00 €

Les dépenses d'équipement pour l'année 2020, c'est-à-dire les dépenses d'investissement productives (acquisitions de biens incorporels et corporels) se présentent de la façon suivante :

	DÉPENSES D'EQUIPEMENT		
	VOTÉ	RÉALISÉ	TAUX DE RÉALISATION
BUDGET PRINCIPAL	11 296 920,90 €	10 113 254,23 €	89,52%
BUDGET ANNEXE EAU POTABLE	3 180 132,09 €	1 713 872,39 €	53,89%
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	3 021 647,18 €	1 494 351,34 €	49,45%
BUDGET ANNEXE AOT	148 583,12 €	78 938,12 €	53,13%
BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE	216 998,49 €	32 327,06 €	14,90%
BUDGET ANNEXE LIN	240 855,78 €	43 452,21 €	18,04%
TOTAL	18 105 137,56 €	13 476 195,35 €	74,43%

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire, alors que des répercussions directes ont été présentes dès 2020 tant en termes de perte de recettes que de dépenses nouvelles et imprévues, les établissements comme Carcassonne Agglo percevant de la fiscalité économique continueront à être impactés par de nouvelles pertes de recettes sur 2021 et 2022 à minima.

Pour 2020, les principales pertes de recettes portent sur :

- La baisse du Versement Mobilités de l'ordre de 300k€ ;
- La perte des recettes de tarification sur les transports pour près de 330k€ ;
- La baisse des droits d'entrée (Conservatoire, équipements aquatiques, saison culturelle l'Envolée) pour environ 100k€.

De nouvelles charges ont fait leur apparition sur les réalisations de l'année 2020 :

- La hausse des dépenses de produits d'entretien (achats de masques, de gels hydroalcooliques, de produits virucides) pour répondre aux protocoles sanitaires pour près de 130k€ supplémentaires ;
- Les participations en soutien aux entreprises du territoire tant par le fonds L'OCCAL géré par la région Occitanie que par le fonds territorial pour environ 740k€ ;
- Les acquisitions de matériel informatique pour permettre une continuité de service public dans le cadre de la mise en place du télétravail ainsi que des solutions informatiques de visio-conférences pour assurer les cours du conservatoire et de l'école des Beaux-Arts à distance pour près de 100k€.



Myriam FRANCES
Cheffe de service
 04 68 10 55 87
 myriam.frances@carcassonne-agglo.fr

PÔLE RESSOURCES

SERVICE FACTURATION DE L'EAU ET RELATIONS USAGERS

Présentation du service

Le service composé de 4 personnes, assure la gestion de la facturation des usagers de l'eau par la planification et la préparation des tournées de relève, le traitement des retours de tournées et procède à la facturation 2 fois par an des communes en régie. L'accueil usagers (physique et téléphonique) est chargé de répondre à l'ensemble des sollicitations y compris des réclamations et des contentieux.

Les actions principales 2020 / faits marquants

Comme l'ensemble des services de la collectivité, l'année 2020 a été marquée par la mise en place d'un confinement total du 17 mars au 11 mai 2020. L'accueil physique et téléphonique ont été interrompus pour reprendre progressivement avec l'allègement du confinement.

Des facilités de paiement des factures ont été mises en place durant cette période : suspension des relances de la Trésorerie et proposition de paiement échelonnés des factures d'eau.

La mise en place du télétravail a permis de revisiter nos méthodes de travail et d'être plus efficace en concentration et dans le respect du planning de facturation.



Perspectives 2021

- Mise en place du portail usagers / module WEB.
- Adhésion à la médiation de l'eau.
- Récupération de la commune de Trassanel au 1^{er} janvier 2021, de la commune de Rieux-Minervois au 13 mars 2021 et des communes de Peyriac-Minervois et Aigues-Vives en fin d'année 2021.
- Création d'une régie de recettes pour une gestion plus autonome de la facturation.



CHIFFRES
 CLÉS

ACCUEIL PHYSIQUE

380

USAGERS ONT ÉTÉ REÇUS SOIT 42% DE MOINS QU'EN 2019 SUITE À LA FERMETURE TOTALE OU PARTIELLE POUR CAUSE DE RESTRICTIONS SANITAIRES ET DU FAIT QUE LE SERVICE N'A PLUS REÇU PENDANT UN TEMPS DANS LE FLUX MAIS SUR RENDEZ-VOUS (JUSQU'AU 29/06/2020)

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

TAUX D'EFFICACITÉ DE 83% POUR

9 478

APPELS REÇUS

CELA REPRÉSENTE UNE AUGMENTATION DE 15.95% DU NOMBRE D'APPELS PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2019





CHIFFRES
CLÉS

	TOTAL	CHOIX 2 (RÉLATION USAGERS)
RÉUSSI	7 866 (DÉCROCHÉ + RÉPONDEUR)	3 999 (DÉCROCHÉ)
ÉCHEC	1 612 (NON DÉCROCHÉ + RACCROCHÉ APPELANT)	96 (NON DÉCROCHÉ)

RÉCEPTION DE
6 103
MAILS POUR TRAITEMENT SOIT
29,50% DE PLUS QU'EN 2019

COURRIERS :

1071

COURRIERS ENVOYÉS PAR LE SERVICE CONCERNANT LES COMMUNES :

- 5 AIGUES-VIVES
- 20 ARQUETTES EN VAL
- 88 AZILLE
- 22 BADENS
- 16 BERRIAC
- 6 BLOMAC
- 4 BOUILHONNAC
- 14 CABRESPINE
- 66 CAUNES-MINERVOIS
- 62 DOUZENS
- 27 FONTIÉS D'AUDE
- 31 SAINT-FRICHOUX
- 178 VILLEMOUSTAUSSOU
- 140 LA REDORTE
- 63 PUICHÉRIC
- 329 DIVERS COMMUNES

Participation Financière à l'Assainissement Collectif (PFAC)

Facturation par le service avant
le 25/11/2020.

	DPS	RÉGIE	TOTAL
2016	78 403,61€	30 870,10€	109 273,71€
2017	323 479,83€	58 203,06€	381 682,89€
2018	349 289,83€	127 103,68€	476 393,51€
2019	322 988,24€	0€	322 988,24€
TOTAL	1 074 161,51€	216 176,84€	1 290 338,35€

- 02/07/2020 : récupération de la commune de Monze (avant SUEZ) avec 167 compteurs.
- 01/01/2021 : Récupération de la commune de Trassanel en marché de prestation de service auprès de Compteur Sys pour 34 compteurs.

- Mise en place du Datamatrix sur les factures d'eau pour le paiement en espèce auprès des buralistes agréés à compter d'août 2020.



Jeanne-Marie BOULARAN
Responsable du service Accueil
04 68 10 56 00

PÔLE RESSOURCES

SERVICE ACCUEIL



L'ÉQUIPE

1
RESPONSABLE
DE SERVICE

7 AGENTS
D'ACCUEIL

Présentation du service

Le service Accueil reçoit les appels téléphoniques et accueille les personnes qui se présentent au guichet. Les agents d'accueil orientent, renseignent et essaient de répondre à la demande formulée. Ce service d'accueil générique est implanté sur 2 lieux : le site situé à Pierre Germain et le site situé Allée d'Iéna.

Les missions du service

- Assurer l'accueil physique et téléphonique,
- Renseigner la(es) personne(s),
- Identifier et orienter vers les services compétents.

Les enjeux

Ce service se doit d'assurer un service public de qualité afin de satisfaire les usagers. Il est "la vitrine" de la collectivité et doit donc se professionnaliser de plus en plus.

Les actions 2020

- Mise en place de réunions de travail,
- Mise en place de procédure concernant la remise de colis au sein de Pierre Germain,
- Mise en place du logiciel "e-tracing".



Perspectives 2021

- Réflexion sur la mise en place de la charte Marianne.
- Mise en place d'outils de travail pour faciliter l'information au sein de la collectivité.



CHIFFRES
CLÉS

30

PERSONNES PAR JOUR EN MOYENNE
À PIERRE GERMAIN VIENNENT À L'ACCUEIL

73

PERSONNES EN MOYENNE
À L'ACCUEIL D'IÉNA



Les lundi et jeudis
sont les jours les plus
fréquentés



Christine CELLA
Responsable du service courrier
04 68 10 55 84

PÔLE RESSOURCES

SERVICE COURRIER



L'ÉQUIPE

1
**RESPONSABLE
DE SERVICE**

6 AGENTS
À TEMPS COMPLET

Présentation du service

Le service courrier gère l'ensemble du courrier de la collectivité. À ce titre il est le premier acteur du bon fonctionnement de celle-ci en distribuant le courrier aux services concernés dans les plus brefs délais et en affranchissant celui-ci.

Les missions du service

- Traitement quotidien du courrier entrant de la collectivité,
- Affranchissement du courrier sortant,
- Enregistrement de l'ensemble des recommandés,
- Acheminement des courriers sortants de la collectivité,
- Mise sous plis de documents.

Les enjeux

Un des enjeux principaux de ce service est de répartir les courriers entrants dans les meilleurs délais vers les services concernés. Il est donc important de connaître parfaitement la collectivité ainsi que les agents et élus qui la compose.

Le service courrier est aussi le vecteur entre les services. Il travaille en transversalité, et favorise le lien. Ce service est aussi le point d'entrée et de sortie de la collectivité pour les usagers. Il est donc le garant du service public.

Les actions 2020

- Un service minimum assuré lors de la période de confinement.
- Une adaptation du service lors des tournées avec une reprise normale des tournées en septembre 2020.



Perspectives 2021

- Mise en place d'une procédure afin de comptabiliser les affranchissements par pôle.
- Reconstitution des marchés affranchissement et collecte.



**CHIFFRES
CLÉS**

PLUS
49 000
COURRIERS
SORTANTS

UNE MOYENNE DE
115
COURRIERS ENTRANTS
PAR JOUR TRAITÉS

ENVIRON
64 000
EUROS
D'AFFRANCHISSEMENT





Patrice OLIVAN-JARQUES
 Agent du service des archives
 04 68 10 35 45
 patrice.olivan-jarques@carcassonne-agglo.fr

PÔLE RESSOURCES

SERVICE DES ARCHIVES



L'ÉQUIPE

1 AGENT
 À TEMPS PLEIN

Présentation du service

Ce service créé en 2016, permet de traiter l'ensemble des documents dans le respect d'une politique d'archivage commune à tous les sites et à tous les services de la collectivité.

Les missions du service

- Collecter les documents.
- Conserver les documents.
- Référencer ceux-ci et les archiver.
- Avoir un rôle de conseil d'archivage auprès des services.

Les enjeux

- Répondre à l'obligation légale d'archivages.
- Assurer une gestion complète, accessible et efficace.
- Réduire les documents à archiver.
- Optimiser le temps de recherche des documents.

Les actions 2020

- Enlèvement des archives de Peyriac-Minervoies.
- Poursuite de l'archivage des documents de l'Agglo sous la supervision des archives départementales.
- Création d'un référentiel d'archivage et de fiches pratiques à destination des services.



**CHIFFRES
CLÉS**

30m³
 D'ARCHIVES DÉTRUITES

36m
 D'ARCHIVES DE PEYRIAC-
 MINERVOIS RÉPERTORIÉES



Perspectives 2021

- Présentation du référentiel à l'ensemble des services de L'Agglo.
- Assainissement du local à archives CIAS.
- Distribution de fiches pratiques sur les méthodes d'archivage.
- Rapatriement et centralisation des archives de l'ensemble du territoire de l'Agglo.



Martins MARCEL
Chef de service
 04 68 26 79 40
 marcel.martins@carcassonne-agglo.fr

PÔLE RESSOURCES

ENTRETIEN DES BIENS

Présentation du service

Le service mutualisé existe depuis le 01/01/2017. Pour la mutualisation le service est passé de 27 agents et 31 bâtiments (CIAS) à, début 2017, 31 agents pour 40 bâtiments. Il n'a cessé de grandir et aujourd'hui début 2021 nous sommes à 34 agents et 57 bâtiments.

Nos objectifs sont :

- Assurer la remise au propre des sites, tout en garantissant une bonne hygiène de chacun d'eux.
- Gérer les produits, le matériel et les stocks nécessaires pour entretenir les biens.
- Permettre à chaque agent d'avoir ces EPI et matériel lavable toujours propre.
- Travailler en collaboration avec les diverses directions de l'administration afin d'avoir un plan de ménage le plus adapté possible à chacun.
- Garantir aux usagers des bâtiments dans le respect des règles hygiéniques.

Actions principales en 2020/ faits marquants

Nos principales actions pour 2020, ont été sur 4 axes :

Gestion de la crise sanitaire (côté hygiène) avec mise en place des divers protocoles sur les sites

- Réorganisation de la façon de travailler.
- Établissement et mise à jour des fiches protocoles afin d'assurer une hygiène plus importante pendant cette crise.
- Gestion des produits spécifique Covid-19.

Mise en place d'un "magasin à produit"

Ceci concerne aujourd'hui les sites dit "Agglo", cela va permettre

- Une meilleure gestion des produits.
- Une meilleure gestion des stocks.
- Un meilleur contrôle des budgets.

Mise en place d'une laverie

Mise en place d'une laverie pour assurer l'hygiène du matériel utilisé par les agents du service et répondre à une obligation pour les EPI des services techniques.

- Établissement d'un fonctionnement.
- Permettre de répondre à une demande obligatoire par les employeurs pour tous les services ayant des EPI.



Perspectives 2021

- Écriture des plans de ménage par sites avec les agentes et directions.
- Écriture du catalogue de service.
- Instaurer un magasin.
- Développer la laverie.
- Avoir les lignes budgétaires afférentes.



CHIFFRES
CLÉS

34

AGENTS 39 000 MÈTRES CARRÉ
DE SURFACES À NETTOYER

57

BÂTIMENTS SUR
12 COMMUNES



Yannick SOLER
Directeur
 04 68 10 56 80
 yannick.soler@carcassonne-agglo.fr

PÔLE RESSOURCES

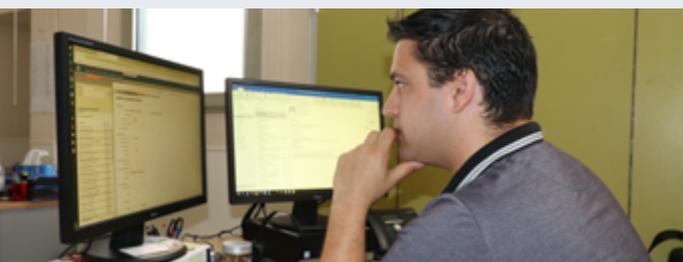
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

Présentation du service

La DSI est responsable de la production, de la maintenance et du développement du système d'information. Nos métiers sont l'exploitation, la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage et l'AMO, le conseil, la conduite du changement, la conduite de projet et l'innovation.

Les actions principales 2020 / faits marquants

La crise sanitaire nous a amené à changer nos habitudes de travail et affecté l'organisation et la relation au système d'information. Pour assurer la continuité du service public nous avons mis en place en quelques jours les outils nécessaires pour le télétravail (portail applicatif, bureau virtuel, VPN, outil de visio-conférence...). Une période où les équipes de la DSI se sont mobilisées pour répondre aux attentes des agents de la collectivité dans un environnement sécurisé.



Perspectives 2021

Piloter le travail à distance

L'obligation de concilier travail à distance et agilité, l'enjeu porte sur la conduite du changement et la capacité d'adaptation des utilisateurs métiers.

Soutenir la cybersécurité

Renforcer la sécurisation de l'accès aux ressources de la collectivité quel que soit le lieu de connexion des agents. La gestion des identités et des accès fait partie des priorités, tout comme la protection des données.

Soutenir la numérisation des métiers

Contribuer à faire de la numérisation des métiers et des échanges un élément de différenciation porteur d'efficacité et de performance. (Le projet de VRA "veilles réglementaires automatisées" en matière de Ressources Humaines, l'évolution de chronotime, projet ADS, portail subvention...)



CHIFFRES
CLÉS

407

POSTES TÉLÉPHONIQUES
INTERNES AU RÉSEAU MPLS,
417 LIGNES TÉLÉPHONIQUES

880

MICRO-ORDINATEURS
INTERNES

109

PHOTOCOPIEURS/
MULTIFONCTIONS

105

SERVEURS VIRTUALISÉS RÉPARTIS
SUR UNE DIZAINE DE SITES
INTERCONNECTÉS EN RÉSEAU

3

SALLES SERVEURS

5

AUTOCOMS ASSURANT
LA CENTRALISATION DES
COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES

98

APPLICATIONS MÉTIERS
EN GESTION DIRECTE



Mathieu BRUNO

04 68 26 79 38

mathieu.bruno@carcassonne-agglo.fr

PÔLE RESSOURCES

SERVICE FLOTTE AUTOMOBILE



Service flotte
automobile mutualise
Agglo/CIAS

Présentation du service

Le service flotte automobile gère administrativement et techniquement les parcs de véhicules du CIAS et de l'Agglo, (davantage détaillés dans les missions du service).

Tous les véhicules des 2 collectivités du territoire de l'Agglo sont pris en charge sur les différents sites afin d'apporter un service rendu qui permet de ne pas impacter les agents dans leurs missions quotidiennes.

Les actions principales 2020 / faits marquants

- Renouvellement des marchés d'assurances.
- Renouvellement des véhicules, gestion restitutions/livraisons.
- Prise en charge de tous les véhicules sur tout le territoire.
- Suivi de tous les véhicules.
- Renouvellement du marché réparations.
- Mise en place d'un emplacement et de prises réservées aux véhicules électriques.
- Mutualisation et harmonisation du service.
- Flocage de tous les véhicules des 2 entités.
- Protocole et règlement intérieur d'utilisation des véhicules.
- Mise en place d'un protocole de désinfection des véhicules dans le cadre du Covid-19.

Budget

_CIAS :

Fonctionnement :

loyers location, assurance, parkings, entretien et réparations, carburants, lavage, petit équipement : **466 262€.**

Investissement :

achat/renouvellement de véhicules : **8 200 €.**

_AGGLO :

Fonctionnement :

loyers location, assurance, parkings, entretien et réparations, carburants, petit équipement : **277 620€.**

Investissement :

achat/renouvellement de véhicules : **95 000€.**



Perspectives 2021

- Mise en place d'une armoire à clés pour les véhicules du pool Pierre Germain.
- Augmenter le nombre de véhicules au niveau du pool Agglo.
- Gérer et optimiser des dépenses en fonction des différents renouvellements de véhicules.
- Projet d'acquisition de véhicules électriques supplémentaires.
- Projet de mise en place de bornes électriques.
- Mise en place d'une station de lavage.
- Création d'un petit magasin, matériel petit équipement.



CHIFFRES
CLÉS

AGGLO

111
VÉHICULES
(VL, UTILITAIRES, CAMIONS,
REMORQUES, ENGIN
AGRICILES, VÉHICULES
ÉLECTRIQUES, CAMION)

CIAS

107
VÉHICULES
(VL, MINIBUS, UTILITAIRES,
ENGIN AGRICILES, 2 ROUES,
VOITURE SANS PERMIS, VÉHICULES
ÉLECTRIQUES, VÉHICULES FRIGO)



Michèle CHESA
 Agent du service gestion des moyens
 04 68 26 79 41
 michele.chesa@carcassonne-agglo.fr

PÔLE RESSOURCES

SERVICE GESTION DES MOYENS



L'ÉQUIPE

1 AGENT
 À TEMPS COMPLET

Présentation du service

Le service gestion des moyens centralise la majorité des achats du CIAS et de l'Agglo en lien avec les services des collectivités.

Les missions du service

- Répondre aux besoins en fournitures de l'Agglo et du CIAS,
- Gestion financière des budgets alloués,
- Centralisation des demandes
- Faciliter le lien avec les fournisseurs,
- Être vigilant sur les prix appliqués en adéquation avec les marchés contractés.

Les enjeux

- Maîtriser les dépenses.
- Avoir un agent identifié au sein des collectivités.
- Centraliser les achats portant sur les besoins transversaux.
- Optimiser la gestion des fournitures.

Les actions 2020

- Optimisation des achats,
- Répondre aux besoins de la collectivité en terme de produits Covid-19 et gestion de ceux-ci.



Perspectives 2021

- Pérenniser le lien entre les services,
- Maîtriser les dépenses,
- Rationaliser les achats.



**CHIFFRES
CLÉS**

297

COMMANDES CONCERNANT LES
FOURNITURES ADMINISTRATIVES

246

COMMANDES CONCERNANT LES
PRODUITS D'ENTRETIEN (HORS COVID-19)

ENVIRON

60 000

EUROS DE PRODUITS D'ENTRETIEN COMMANDÉS ENTRE
LE CIAS ET L'AGGLO (HORS PRODUITS COVID-19)



Martins MARCEL
Chef de service
 04 68 26 79 40
 marcel.martins@carcassonne-agglo.fr

PÔLE RESSOURCES

INVENTAIRE

Présentation de la Mission

La mission consiste à répertorier tout le mobilier de Carcassonne Agglo et du CIAS.

Nos objectifs sont :

- Procéder au comptage de tout le mobilier existant dans tous les bâtiments.
- Gérer le stock de mobilier existant au travers d'un magasin dédié au stockage.
- Créer un lien avec le service finance pour une adéquation entre l'inventaire comptable et physique.
- Assurer le suivi des lignes budgétaires adéquate afin d'avoir une cohérence dans les achats, investissements et la gestion de tout le mobilier.



Perspectives 2021

- Avoir une cohérence dans la chaîne des investissements, gestion, stockage des mobiliers.
- Créer un magasin de stockage du mobilier avec écriture du fonctionnement.
- Mettre en place l'inventaire physique nécessaire à la gestion de l'actif comptable.

Actions principales en 2020 / faits marquants

Nous avons mis en place une méthode de travail.

Avec les divers confinements, il a été difficile de mener à bien cette mission. La formation sur le logiciel prévu n'a pu être menée à son terme.

Nous avons continué l'inventaire physique mais sans le logiciel.

La plupart des sites ont été effectués. Nous avons profité de ces moments de confinement pour mener l'inventaire des grands sites dit "Germain Léna".

PÔLE

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

_ DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI,
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

_ POLITIQUE TOURISTIQUE

DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

_ SERVICE HABITAT

_ SERVICE ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL (ADS)

_ PLANIFICATION ET TRANSITIONS

_ DIRECTION DES MOBILITÉS

_ RÉGIE DES TRANSPORTS DE CARCASSONNE AGGLO

_ ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

Emmanuel BOURREL
Directeur

Bernard DEL BASSO
Pascale CECCONELLO
Directeurs adjoints





Mina ZOURGANE

Directrice

04 68 10 56 50

mina.zourgane@carcassonne-agglo.fr

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



L'ÉQUIPE

7 AGENTS

_Accompagnement des entreprises et des porteurs de projets :

- **Implantation, développement, accompagnement divers :** 285 porteurs.
- **Action foncière /immobilière :** suivi des projets d'aménagement de ZAE, commercialisation du foncier, prospection et veille foncière (gestion de la bourse à l'immobilier).
- **Dispositifs d'aides :** aide à l'immobilier (225 000 € d'aides attribuées), mis en place d'un dispositif liés à la crise (Fonds territorial), participation au Fonds L'OCCAL cofinancé par la Région, le Département et la Banque des Territoires, cofinancement du Fonds de Solidarité – volet 2 (66 entreprises bénéficiaires à hauteur de 1 000€)
- **Soutien et suivi de partenaires économiques :** PFIL (création / reprise d'entreprises) ; ADIE (micro crédits solidaires) ; Trait d'Union (dispositif local d'accompagnement des associations employeuses) ; La Ruche associative (accompagnement de l'ESS).
- **Mise en place de la plate-forme de click & collect "He ho ! Le shop de l'Agglo !"** destinée aux commerçants.

_Animation, promotion du territoire et prospection pour renforcer son attractivité :

- 16 animations avec un renforcement des opérations en distanciel (webinaires thématiques, Job'sTIC, participation au festival de la Mêlée Numérique, Nuit des makers...).
- Diffusion d'une newsletter mensuelle "Entreprendre".
- Lancement de la démarche de participation "Les Matinales de l'Eco".

Présentation de la Direction

La direction, composée de 7 agents, est chargée de mettre en œuvre les actions stratégiques pour le développement du territoire. Dans le contexte de crise sanitaire, le soutien aux acteurs économiques a été d'autant plus indispensable. L'ensemble de l'équipe s'est mobilisé pour répondre au plus vite et au plus près des demandes des entreprises : dispositifs financiers, informations et accompagnement.

Les actions principales 2020 / faits marquants

L'année 2020 a été marquée par le lancement des travaux d'aménagement de la zone de Béragne, parc d'activité structurant, sur un périmètre de 26 ha, destiné à l'économie de production. Les premiers projets d'implantation ont été détectés et sont accompagnés (5 projets pour 7,5 hectares). De manière plus globale, **les principales actions de l'année peuvent être présentées comme suit :**





_Développement de projets structurants

Au-delà du parc d'activité de Béragne, peuvent être cités :

- **Le développement du réseau R'MINE** : 21 projets hébergés et/ou accompagnés totalisant 34 emplois, 95 demi-journées de réservation sur le fablab, structuration d'une démarche autour d'un cluster "bâtiment du futur".
- **Le développement du Campus connecté** : nouvelle labellisation pour 5 ans obtenue, passage à 16 étudiants, lancement de travaux d'extension du site
- **L'obtention de la labellisation "Fabrique de Territoire"** avec un financement de 150 000€ pour essayer des tiers lieux sur le territoire communautaire.
- **La participation aux projets de grandes infrastructures** : projet régional de modernisation de l'aéroport, développement du très haut débit porté par le SYADEN.



Perspectives 2021

L'année 2021 sera marquée par la persistance de la crise et ses conséquences économiques. Aussi, les mesures renforcées à destination des entreprises devront être maintenues afin de pallier les difficultés d'un tissu économique fragilisé et soutenir les projets de développement. Par ailleurs, les projets structurants tels que le pôle numérique et la ZAC de Béragne continueront à être développés. De plus, un travail de définition de la nouvelle stratégie de développement économique devra être opéré en lien avec un nouvel axe relatif à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.



CHIFFRES CLÉS

PROJET BÉRAGNE : COÛT DU PROJET DE

15,3

MILLIONS D'EUROS, AVEC, POUR LA TRANCHE 1, LES SOUTIENS FINANCIERS OBTENUS DE L'ÉTAT 749 780 €, LA RÉGION 1 M D'€ ET DU DÉPARTEMENT 460 000 €

1,3

MILLIONS D'EUROS INJECTÉS DANS LES DISPOSITIFS D'AIDES LIÉS À LA CRISE SUR L'ANNÉE 2020

496 285 €

DE FINANCEMENTS ALLOUÉS AU FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU R'MINE



Sophie CABIE-BONZOM

Directrice

04 68 10 56 15

sophie.bonzom@grand-carcassonne-tourisme.fr

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

POLITIQUE TOURISTIQUE

Présentation

Par nature, l'exercice de la compétence tourisme revêt une dimension transversale. Il s'agit d'envisager une démarche globale de développement touristique autour de 2 axes principaux :

- Les projets et équipements structurants.
- L'OTC comme outil de développement.

Les missions

- Accompagner le développement touristique durable de la destination communautaire
- Faciliter la mise en réseau des partenaires (publics et privés) et des projets

Les enjeux

Autour des 3 leviers suivants il s'agit d'accompagner et l'évolution durable et la qualité de la destination touristique :

- Les projets et équipements structurants (Canal du Midi, OGS, Jouarres).
- Les démarches, partenaires, permettant de co-financer les projets (optimisation de la taxe de séjour, Fonds Européens via le GAL Carcassonnais).
- L'Outil communautaire à qui est confié le déploiement de la stratégie de développement touristique : l'Office de Tourisme Grand Carcassonne (Accueil, Promotion, Coordination, Commercialisation).



CHIFFRES
CLÉS

130

PARTENAIRES C+
POUR L'OFFICE DE TOURISME

20 000

PERSONNES RENSEIGNÉES
AUX COMPTOIRS D'ACCUEIL DE L'OTC

30

ACTEURS DU TOURISME
ET PORTEURS DE PROJETS
ACCOMPAGNÉS EN
CO-FINANCEMENT OU DANS
UNE DÉMARCHE QUALITÉ EN 2019



Les actions 2020

Dans le cadre de sa compétence Tourisme, Carcassonne Agglo est membre du Syndicat Mixte de l'Opération Grand Site Cité de Carcassonne (OGS) pour lequel elle contribue au développement et au financements des projets, du Syndicat Mixte d'Aménagement de Jouarres, ainsi qu'adhérente au GAL Leader Pays Carcassonnais (fonds européens avec co-financements de Carcassonne Agglo).

La Direction tourisme collabore par ailleurs à la mission d'État Canal du Midi et aux réflexions à l'échelle régionale menées autour de la valorisation du linéaire.

Au regard du contexte COVID-19 un important soutien à l'économie touristique s'est organisé et des dispositifs de soutien adaptés aux besoins des professionnels aux différentes échelles. Carcassonne Agglo ayant contribué aux dispositifs communs (notamment régional Fond L'OCCAL), a initié un dispositif propre en soutien aux hébergeurs.

L'OTC est également resté mobilisé et proactif afin de déployer la qualification des offres : classement en meublés du tourisme (habilitation AFNOR de l'OTC) mais aussi labels Accueil Vélo, Vignobles & Découvertes. Les "ateliers numériques" mensuels individuels et collectifs proposés par l'OTC ont également rencontré un vif succès.

L'important volet promotion s'est adapté aux circonstances avec une campagne en local ("Cet été jouez à domicile") tout en maintenant sa contribution aux campagnes Départementales (pôles urbains de proximité) et dispositif régionaux (Pass Occygène).

Enfin, l'OTC mis en ligne en juin avec le concours du service randonnée de Carcassonne Agglo une application mobile inédite, dédiée à la pleine nature, et valorisant les sentiers PDIPR ainsi que les offres associées (hébergement restauration). La version web et sa déclinaison application mobile gratuite ont connu un vif succès comptant plus de 10 000 sessions et connexions.

Budget

700 000 euros sont dédiés au développement touristique.



L'ÉQUIPE

AFIN D'OPTIMISER LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE LA DIRECTION EST MUTUALISÉE : DIRECTION TOURISME AGGLO ET L'OTC

L'ÉQUIPE COMPTE :

1 RÉGISSEUR DE LA TAXE DE SÉJOUR AGGLO

7 AGENTS PERMANENTS ET SPÉCIALISÉS

QUI COMPOSENT L'ÉQUIPE DE L'OTC



Perspectives 2021

- Définir une deuxième phase de développement touristique avec les acteurs et partenaire.
- Poursuivre les engagements autour de l'optimisation des offres, et en faveur d'un tourisme responsable et durable.





Marlène MALOUANI FEROU
Chef de service
 04 68 11 95 59
 malouaniferoul@carcassonne-agglo.fr

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

SERVICE HABITAT

Les actions principales 2020 / faits marquants

Face à la crise sanitaire, le service Habitat a dû adapter son activité afin de maintenir certaines actions en lien avec le public et les partenaires. En effet, les missions menées dans le cadre du PRÉAU, dont notamment l'accueil du public et les visites à domicile ont dû être stoppées sur une période de l'année. Néanmoins le service a maintenu l'apport de conseil et le suivi des dossiers par téléphone, email ou visio. Concernant les autres projets il est certain que le contexte sanitaire a ralenti leur avancement en l'absence de possibilité de se réunir en grand nombre, la visio ayant ses limites pour l'animation et le travail en assemblée.

Réalisé en 2020 :

- La construction du Guichet unique de la rénovation énergétique en lien avec la Région.
- Le développement du travail partenarial avec l'EPF.
- L'identification du parc social à travers la construction d'un atlas du logement social.
- Avancement des réflexions sur le programme d'actions du PLH.

Présentation du service

L'équilibre social de l'habitat est une compétence obligatoire de l'Agglomération. Elle a pour objectif de développer l'offre de logements et d'améliorer l'habitat du territoire, à la fois sur le parc public et sur le

parc privé. Ainsi, le service Habitat impulse et met en œuvre les politiques publiques de l'habitat dans l'objectif de répondre aux besoins en logement des habitants du territoire de Carcassonne Agglo.



Perspectives 2021

- Finaliser la démarche d'élaboration du PLH.
- Développer l'activité du Préau comme guichet unique de la rénovation énergétique en lien avec la région Occitanie.
- Poursuivre les actions de soutien à la production de logement social et d'aménagement cœur de village.
- Accompagner les études pré-opérationnelles en cœur de villages.



CHIFFRES CLÉS

2 137

RENSEIGNEMENTS DONNÉS
LORS DES PERMANENCES DU PRÉAU
(PHYSIQUES ET TÉLÉPHONIQUES)

132

DOSSIERS ACCOMPAGNÉS ET FINANCÉS PAR
CARCASSONNE AGGLO (PIG ET PTRE),
SOIT UN MONTANT TOTAL DE

48 405€

12

CONVENTIONS EPF PRÉ-OPÉRATIONNELLES
EN COURS (HORS CONVENTIONS DANS
LE CADRE DE LA PROTECTION CONTRE
LES RISQUES NATURELS)



Christine BURGAT
Responsable du service
 04 68 10 55 51
 christine.burgat@carcassonne-agglo.fr

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

SERVICE ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL (ADS)



Perspectives 2021

Au 1^{er} janvier 2022, la dématérialisation de l'instruction ADS doit être effective. Les usagers auront la possibilité de déposer leurs dossiers de façon dématérialisée et de suivre l'évolution de leurs instructions. Un grand changement dans le métier de l'instruction et des relations avec les services communaux qu'il est impératif d'anticiper dès 2021.

Présentation du service

Depuis le 1^{er} juillet 2015, ce service mutualisé assure l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme pour les communes possédant un document d'urbanisme opposable. Avec l'adhésion de Pomas le 1^{er} janvier 2020, ce sont désormais 60 communes qui sont adhérentes au service mutualisé.

Les actions principales 2020 / faits marquants

Le 17/03/2020, date du premier confinement, préfigurait l'échéance au 01/01/2022 de la mise en place de la dématérialisation complète de l'instruction ADS. D'une instruction quasi exclusivement papier, les agents ont basculé sur une instruction dématérialisée bien que les outils ne soient pas encore adaptés. Toutefois le service rendu ne s'en est pas trouvé affecté, les agents ont su faire preuve d'une grande adaptabilité et une grande solidarité s'est établie entre les communes et le service instructeur.



CHIFFRES
CLÉS

60
COMMUNES
ADHÉRENTES

3
INSTRUCTEURS

1
ASSISTANTE

1
CHEF DE SERVICE

1 183
ACTES INSTRUITS

PART FIXE FACTURÉE AUX COMMUNES EN
FONCTION DE LEUR POPULATION

77 307,50 €

PART VARIABLE FACTURÉE AUX COMMUNES EN
FONCTION DU NOMBRE D'ACTES INSTRUITS

107 579 €



Pascale CECCONELLO

Chef de service

04 68 10 56 51

pascale.cecconello@carcassonne-agglo.fr

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

PLANIFICATION ET TRANSITIONS

Présentation du service

Dans un contexte territorial marqué par le changement climatique, le service planification et transitions a pour ambition de prévenir et anticiper les impacts de celui-ci en associant l'ensemble des acteurs concernés pour construire un territoire résilient à partir de documents cadres tels que le Schéma de cohérence territoriale, le Plan Climat Air Énergie, le Projet Alimentaire Territorial, le Contrat de Transition Écologique.

Les actions principales 2020 / faits marquants

- Signature du Contrat de Transition Écologique avec l'État pour reconstruire le territoire dans une perspective de durabilité.
- Le Projet Alimentaire Territorial de Carcassonne Agglo a été lauréat de l'appel à projets national 2019-2020 du Programme National pour l'Alimentation.



Perspectives 2021

- L'arrêt du Schéma de Cohérence Territoriale.
- La finalisation du Plan Climat Air Énergie.
- Le partage d'un diagnostic agricole et la définition d'une stratégie d'alimentation de proximité.



**CHIFFRES
CLÉS**

22
ACTIONS INSCRITES DANS LE CONTRAT DE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE POUR UN MONTANT TOTAL DE
9,6
MILLIONS D'EUROS

50 000 €
ATTRIBUÉ PAR L'ÉTAT AU PROJET
ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE
CARCASSONNE AGGLO



Claudine RODRIGUEZ

Directrice

claudine.rodriquez@carcassonne-agglo.fr

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

DIRECTION DES MOBILITÉS

Présentation du service

La direction des mobilités met en œuvre la politique de mobilité portée par Carcassonne Agglo en tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilité. Elle assure la réalisation des orientations stratégiques, pilote la conception et le développement d'actions de mobilité sur le territoire de l'agglomération (modes actifs, transport en commun, mobilités partagées...). Elle supervise l'organisation des services réguliers de transport urbain et non urbain de personnes (RTCA).

Les actions principales 2020 / faits marquants

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire du Covid-19. Les principales actions réalisées par la Direction des mobilités en 2020 ont été :

- D'assurer la continuité du transport urbain et non urbain et de répondre aux mesures sanitaires associées, en lien avec RTCA.
- De lancer le schéma directeur cyclable de Carcassonne Agglo. Cette étude a pour ambition de définir la politique cyclable à mettre en œuvre sur le territoire afin de favoriser la pratique du vélo : définition des aménagements cyclables, des services vélos à développer, des coûts associés et des maitrises d'ouvrages.
- D'organiser à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité :
 - › Une journée "sans voiture" à destination des habitants : gratuité du réseau de bus RTCA, mise en place d'une navette autour des boulevards de la Bastide à Carcassonne, mise en place des TOUC en Bastide, piétonisation du centre-ville de Carcassonne.
 - › Un challenge de la mobilité à destination des agents de Carcassonne Agglo et du CIAS pour les inciter à venir travailler autrement.
 - › Une sensibilisation à la mobilité durable dans la presse.



Perspectives 2021

En 2021, plusieurs projets sont portés par la Direction des Mobilités.

- Carcassonne Agglo accompagne les communes porteuses de projets d'aménagements cyclables et leur finance des études de faisabilité :
 - › Liaison cyclable Rustiques-Trèbes
 - › Liaison cyclable Pennautier-Carcassonne
 - › Liaison cyclable Palaja-Cazilhac-Carcassonne
 - › Liaison cyclable Rieux-Minervois-Peyriac Minervois.
- Lancement d'un service de location de moyenne et longue durée de vélos à assistance électrique à destination des habitants du territoire.
- Finalisation du schéma cyclable.
- Accompagnement d'un projet de covoiturage dans le Val de Dagne.



**CHIFFRES
CLÉS**

64%

DES DÉPLACEMENTS

DOMICILE-TRAVAIL FONT MOINS DE 8 KM
SUR LE TERRITOIRE (VRAI POTENTIEL
DE DÉVELOPPEMENT DU VÉLO)

**PLUS D'1 HABITANT
SUR 2**

EST PRÊT À ALLER TRAVAILLER À VÉLO
S'IL Y A DES PISTES CYCLABLES
(RÉSULTAT D'UNE ENQUÊTE MENÉE PAR
CARCASSONNE AGGLO EN 2019)

2

MILLIONS DE PERSONNES TRANSPORTÉES
PAR LE RÉSEAU DE BUS RTCA
EN MOYENNE PAR AN





Didier HAEGELI
Directeur Général
 04 68 72 82 37
 didier.haegeli@carcassonne-agglo.fr

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

RÉGIE DES TRANSPORTS DE CARCASSONNE AGGLO

Les actions principales 2020 / faits marquants

- La pandémie de Covid-19 a fortement pénalisé l'exploitation des réseaux. Il a été nécessaire d'adapter en permanence l'offre de service à l'évolution de la situation sanitaire ainsi qu'à la réglementation. L'objectif a été d'assurer la sécurité des usagers et du personnel RTCA tout en tenant compte de la demande : fonctionnement des réseaux en horaires spécifiques, gratuité des transports en avril et agence commerciale joignable uniquement par téléphone.
- Lancement du marché non urbain et transport scolaire. Initialement prévu pour début 2020, le marché a été prorogé en raison de la crise sanitaire et lancé en fin d'année.

Présentation du service

Depuis 2016, Carcassonne Agglo confie l'exploitation des transports à la Régie des Transports de Carcassonne Agglo. La RTCA, en étroite collaboration avec Carcassonne Agglo, a pour mission

d'offrir les meilleures conditions de déplacements sur le territoire dans le respect de la qualité de vie et du développement durable. La régie exploite les réseaux urbains, non-urbains et scolaires ainsi que différents services tels que le Handi'bus, la navette aéroport, le Petit Train ou encore le Touc.





Perspectives 2021

- Évolution de la tarification pour le transport scolaire. Le prix de l'abonnement annuel NaviSchool sera désormais de 0€ pour tous les élèves pour 2 trajets par jour en période scolaire. Seuls des frais de dossier seront demandés.
- Mise en exploitation du nouveau marché non-urbain à partir du 1^{er} septembre pour une durée de 4 ans.
- Lancement de la location de vélos à assistance électrique (VAE) à moyenne et longue durée. À partir de la rentrée 2021, ces vélos ainsi que différents accessoires seront proposés aux habitants de Carcassonne Agglo souhaitant se déplacer de manière plus durable.
- Signature de la convention SNCF Kartatoo par Carcassonne Agglo et opérée par la RTCA. En parallèle, déploiement de l'application Assistant SNCF dans un souhait d'interopérabilité des réseaux. Cela permettra aux usagers d'acheter un titre de transport RTCA directement avec cette application.
- Renouvellement du parc avec l'achat de 4 véhicules dont 2 bus neufs hybrides standards.

Le budget

Budget 2020 :
10 617 637€

Dépenses d'investissement :
1 374 513€

Dépenses de fonctionnement :
9 243 124€



CHIFFRES
CLÉS

NOMBRE DE PASSAGERS
TRANSPORTÉS EN 2020 :

1 418 346
(-33,4% VS 2019)

RÉSEAU URBAIN :

956 306 PASSAGERS (-28,6% VS 2019)

RÉSEAU NON URBAIN :

450 253 PASSAGERS (-31,3% VS 2019)

NAVETTE AÉROPORT + PETIT TRAIN :

11 787 PASSAGERS (-91,4% VS 2019)

RECETTES COMMERCIALES
EN 2020

796 504€ TTC
(-30,6% VS 2019)

KILOMÈTRES PARCOURUS

1 160 000 KM
PARCOURUS SUR LE RÉSEAU URBAIN
EN 2020 (-9,5% VS 2019)





Laurent TAILLEFER
Responsable des équipements aquatiques
 04 68 10 55 89
 laurent.taillefer@carcassonne-agglo.fr

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES



Le service Gestion des équipements aquatiques structurants, assure la gestion de la piscine intercommunale de Capendu et le suivi de la piscine de Peyriac-Minervois, les Bains de Minerve (centre aquatique géré en Délégation de Service Public).

Présentation du service

Le service Gestion des équipements aquatiques structurants, de la Direction Mobilité et Équipements Aquatiques, regroupe 2 piscines.

Les missions du service

- Mettre en œuvre sur le plan technique, pédagogique, éducatif et social des activités aquatiques :
 - › Natation libre (piscine de Capendu)
 - › Natation scolaire (piscine de Capendu)
 - › École de natation (piscine de Capendu)
 - › Développer le partenariat sportif et social autour de la piscine de Capendu
- Superviser et contrôler la Délégation de Service Public sur les Bains de Minerve (Peyriac-Minervois)



LES ÉQUIPES

AU SEIN DU DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS, LE SERVICE FAIT PARTIE DE LA DIRECTION MOBILITÉ.

LE SERVICE GESTION DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES COMPREND :

1 RESPONSABLE
DE L'ENSEMBLE DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

UNE ÉQUIPE DE **4 AGENTS** COMPOSÉE
D'**UN RESPONSABLE**
DE STRUCTURE,
D'**UN MAÎTRE-NAGEUR**,
D'**UN AGENT DE CAISSE**,
ET **UN AGENT TECHNIQUE**
SUR LA PISCINE DE CAPENDU



Les enjeux

- Rendre accessible ces équipements aquatiques à l'ensemble des usagers.
- Offrir l'opportunité aux scolaires d'apprendre la natation.
- Renouvellement sur la Piscine de Capendu et des Bains de Minerve du Bookcrossing avec le partenariat de la Direction de la Lecture Publique, puis arrêté.
- Accueil des associations, des écoles et du collège de Trèbes impactés par la fermeture de la piscine de Trèbes.

Les actions 2020

- Malgré la crise sanitaire liée au Covid-19, le service s'est efforcé de favoriser l'accès aux activités aquatiques pour les différents publics et partenaires : individuels, Scolaires, Associations.
- Mise en œuvre de nouvelles activités aquatiques comme le créneau Adultes débutants (Piscine de Capendu).
- Partenariat avec l'UNICEF autour de la manifestation "La Nuit de l'Eau" qui n'a malheureusement pas pu être maintenue du fait des contraintes sanitaires.

Budget du service

- **6 956€ de dépenses en fonctionnement** (hors charges de personnels et fluides) et 28 567€ de recettes pour les piscines de Capendu.
- **504 000€ de dépenses au titre de la Délégation du Service Public** et **15 620€ de recettes d'exploitation** pour les Bains de Minerve.



Perspectives 2021

- Optimisation des créneaux scolaires sur les différents établissements.
- Manifestation la nuit de l'eau sur la piscine de Capendu.
- La recherche d'un meilleur accueil des usagers (activité, confort, ...).
- Préparation renouvellement DSP des Bains de Minerve (Clôture du contrat actuel et appel d'offre pour le choix du nouveau délégataire).



Une forte baisse liée à la fermeture des équipements du fait de la crise sanitaire Covid-19.



CHIFFRES
CLÉS

8 013

USAGERS PISCINE DE CAPENDU
(DONT 5 263 ENFANTS DANS LE
CADRE SCOLAIRE)

31 783

ENTRÉES
(PUBLIC, SCOLAIRE)
AUX BAINS DE MINERVE

PÔLE

TECHNIQUE

_DIRECTION DES CYCLES DE L'EAU

MISSION GESTION DURABLE DE L'EAU

SERVICE EAU POTABLE

SERVICE ASSAINISSEMENT

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

RÉGIE EAURECA SUR L'EAU POTABLE

RÉGIE EAURECA SUR L'ASSAINISSEMENT

_DIRECTION ENVIRONNEMENT

CELLULE NATURA 2000

_DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

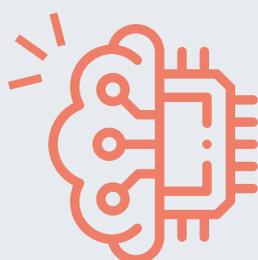
_DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA LOGISTIQUE

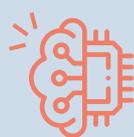
Yves MAUSSANG

Direction Général des Services Techniques

Bruno DUPASQUIER

Directeur





Romain TALVA
 Directeur du service
 04 68 10 56 69
 romain.talva@carcassonne-agglo.fr

PÔLE TECHNIQUE

DIRECTION DES CYCLES DE L'EAU

MISSION GESTION DURABLE DE L'EAU

↓ CHIFFRES
 CLÉS

162

SERVICES PUBLICS
 D'EAU POTABLE ET
 D'ASSAINISSEMENT
 À SUIVRE

831

CONTRÔLES
 SANITAIRES
 (POUR LA QUALITÉ
 DE L'EAU POTABLE)

12 295

INDICATEURS
 RENSEIGNÉS DANS
 LE RPQS

Présentation du service

Au sein de la Direction des Cycles de l'Eau, la mission Gestion Durable de l'Eau met en œuvre la politique de Carcassonne Agglo en matière de gestion durable de l'eau avec des enjeux forts sur le contrôle et la gestion des services publics de l'eau, l'optimisation de nos recettes, la préservation de nos ressources en eau et la gestion intégrée des eaux et des milieux aquatiques.

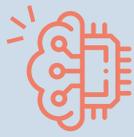
Les actions principales 2020 / faits marquants

- Lancement du marché de travaux de continuité écologique sur le seuil de Maquens.
- Refonte du Rapport sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS).
- Audit des contrats de délégation de services publics 2018 et 2019.
- Analyse de l'impact du prix de l'eau dans une stratégie de convergence des tarifs à l'horizon 2025.



Perspectives 2021

- Réalisation des travaux de continuité écologique sur le seuil de Maquens.
- Étude de la prise de compétence de la gestion des eaux pluviales urbaines.



Christophe IGLESIAS
Chef de service
 04 68 10 56 72
 christophe.iglesias@carcassonne-agglo.fr

PÔLE TECHNIQUE

DIRECTION DES CYCLES DE L'EAU

SERVICE EAU POTABLE



L'ÉQUIPE

3 AGENTS

Présentation du service

Les missions du service sont de :

- Définir les orientations stratégiques en matière d'aménagement d'ouvrages d'eau potable : ingénierie sur les ouvrages de production, de stockage et de distribution d'eau potable, préparer et élaborer des projets de réhabilitation, d'extension, de remplacement ou d'aménagement d'ouvrages.
- Assurer la programmation et le suivi des travaux : élaborer et suivre le budget (plan pluriannuel d'investissement), assister à l'élaboration de consultations, programmer les travaux, contrôle de la qualité des travaux et du respect des délais de réalisation.



Les actions principales 2020 / faits marquants

- Renouvellement du réseau d'eau potable Avenue du Minervois à Caunes-Minervois.
- Élaboration d'un outil de calcul des tarifs de l'eau potable avec convergence de tous les tarifs vers un prix unique à horizon 2026.



Perspectives 2021

- Réhabilitation d'ouvrages (réseaux, branchements, réservoirs ...) vétustes.
- Alimentation en eau potable de la future zone de Rocadest à Carcassonne.
- Alimentation en eau potable de la zone de Beragne à Trèbes.
- Sécurisation de l'usine des eaux de Maquens – Raccordement en eau brute du lac de Taure.



**CHIFFRES
CLÉS**

RENOUVELLEMENT DES
BRANCHEMENTS VÉTUSTES :

85

UNITÉS /

136 000,90 € HT

EXTENSION DE RÉSEAU :
LINÉAIRE RÉALISÉ

1 415

ML /

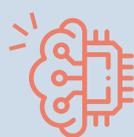
358 467,45 € HT

RÉHABILITATION DE RÉSEAU :
LINÉAIRE RÉALISÉ

1 590

ML /

485 932,37 € HT



Frédéric COUZINIE
Chef de service
 04 68 10 56 75
 frederic.couzinie@carcassonne-agglo.fr

PÔLE TECHNIQUE

DIRECTION DES CYCLES DE L'EAU

SERVICE ASSAINISSEMENT

Présentation du service

Afin de répondre aux sollicitations des communes et des administrés le service Assainissement assure, entre autres, les missions de :

- **De maîtrise d'œuvre** (études techniques et financières préalables, élaborations des pièces techniques des dossiers de consultations des entreprises, suivi des opérations en phase travaux, ...) relatives aux opérations de renouvellement ou d'extension des réseaux de collecte des eaux usées.
- **De suivi des études** (confiées à un bureau d'études privé) et des différentes prestations relatives aux opérations de renouvellement ou d'extension des réseaux de collecte des eaux usées.

- **D'élaboration d'un avis de faisabilité** (relatif à l'eau et à l'assainissement collectif) sur l'ensemble des opérations d'urbanisme (permis de construire, Permis d'Aménager, Déclaration Préalable).

Les actions principales 2020 / faits marquants

- Raccordement des communes de Conques sur Orbriel et Villalier au système d'assainissement de Carcassonne (station d'épuration de saint Jean) : **Lancement du marché de consultation des entreprises.**
- Raccordement des communes de Rouffiac d'Aude, Preixan, Roullens, Couffoulens, Verzeille, Leuc, Ventenac, Cabardès, et Pezens au système d'assainissement de Carcassonne



L'ÉQUIPE

2 AGENTS



Perspectives 2021

- Raccordement des communes de Conques sur Orbriel et Villalier au système d'assainissement de Carcassonne (station d'épuration de saint Jean) : **Suivi des travaux.**
- Raccordement des communes de Rouffiac d'Aude, Preixan, Roullens, Couffoulens, Verzeille, Leuc, Ventenac, Cabardès, et Pezens au système d'assainissement de Carcassonne (Saint Jean) : **Lancement du marché de consultation des entreprises.**

(Saint-Jean) – **Études et autorisations nécessaires à l'élaboration du marché de consultation des entreprises en cours.**

- Élaboration d'un outil de calcul des tarifs de l'assainissement avec convergence de tous les tarifs vers un prix unique à horizon 2026.



**CHIFFRES
CLÉS**

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT OU DE RÉHABILITATION

CANALISATION :

482,00 ML

BRANCHEMENT

54 BRTS

COÛT

298 795,85 € HT

TRAVAUX D'EXTENSION

CANALISATION :

488,00 ML

BRANCHEMENT

9 BRTS

COÛT

139 972,03 € HT

ÉTUDES MONTANT

141 889,21 €

AVIS SUR OPÉRATION
D'URBANISME

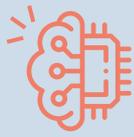
636
AVIS



retour au sommaire

Page No

57



Jean-Christophe ROUSTAN
Chef de service
 04 68 10 56 61
 jean-christophe.roustan@carcassonne-agglo.fr

PÔLE TECHNIQUE

DIRECTION DES CYCLES DE L'EAU

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)



L'ÉQUIPE

**1 CHEF DE
SERVICE**

1 CONTRÔLEUR



**CHIFFRES
CLÉS**

Présentation du service

Les habitations non desservies par un réseau public de collecte des eaux usées doivent être équipées d'une installation autonome dite "d'assainissement non collectif" pour traiter leurs eaux usées domestiques.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a pour objectif de contrôler ces installations, de sensibiliser et d'informer les usagers.



Perspectives 2021

Continuité des contrôles sur l'ensemble du territoire.

Les actions principales 2020 / faits marquants

• 254 contrôles ont été effectués :

_ 119 dossiers conceptions dont 44 sont liés à une création d'assainissement non collectif, 15 à une réhabilitation et 60 dossiers de demande d'avis d'urbanisme (permis de construire, certificats d'urbanisme, ...).

_ 31 contrôles de bonne exécution des travaux,

_ 104 contrôles diagnostic et bon fonctionnement.

• Durant cette année particulière, la dématérialisation des demandes d'installation (création et réhabilitation) via la plateforme demarches-simplifiees.fr (direction interministérielle du numérique) a bien fonctionné : 70% des dépôts de dossiers ont été réalisés par voie numérique (20% en 2019).

• Les contrôles ont été effectués sur des dossiers touchant 53 communes de Carcassonne Agglo.

3 144
INSTALLATIONS

POUR L'ANNÉE 2020, LES CONCLUSIONS DES CONTRÔLES DIAGNOSTICS ET DE BON FONCTIONNEMENT DONNENT UN POURCENTAGE DE

70%

POUR LES INSTALLATIONS JUGÉES CONFORMES OU AYANT FAIT L'OBJET D'UNE MISE EN CONFORMITÉ,

9%

POUR LES INSTALLATIONS JUGÉES NON CONFORMES SANS RISQUES AVÉRÉS ET

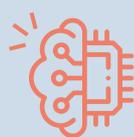
21%

POUR LES INSTALLATIONS JUGÉES NON CONFORMES AVEC RISQUES AVÉRÉS OU ABSENCE D'INSTALLATION

LES RECETTES CORRESPONDENT AUX REDEVANCES :

23 680 €





Régie EAURECA
0 800 011 890
regie.eaureca@carcassonne-agglo.fr

Jérôme FOULQUIER
Directeur

PÔLE TECHNIQUE

DIRECTION DES CYCLES DE L'EAU

RÉGIE EAURECA SUR L'EAU POTABLE

- Suivre la qualité de l'eau distribuée,
- Informer et conseiller les usagers et les acteurs locaux, missions de service public auprès de l'utilisateur, répondre aux contraintes techniques et environnementales,
- Assurer la relève des compteurs d'eau et la facturation aux usagers,
- Mettre à jour les plans des réseaux d'eau potable,
- Suivre et mesurer les ressources en eau.

Les enjeux

Afin de desservir en eau potable les usagers du territoire de la régie, les services exploitant de Carcassonne Agglo utilisent différents points de prélèvement pour assurer la production notamment par des captages (*Douzens, La Redorte, Villemoustaussou, Villefloure, Azille, Pradelles en val, Labastide en val...*) ou bien encore par le biais de raccordements sur trois syndicats de production d'eau. La régie de l'eau de Carcassonne Agglo est garante de la qualité de l'eau distribuée aux usagers. Les analyses d'eau réalisées sous le contrôle de l'Agence Régionale de la Santé permettent d'assurer une desserte en eau potable auprès des usagers dans le cadre réglementaire des paramètres de potabilité.

Par ailleurs, l'évaluation de la performance des réseaux d'eau potable revêt un enjeu majeur dans le cadre du développement durable, et ce dans un contexte avéré de changement climatique pouvant mener à des restrictions sensibles dans l'usage de l'eau, en période d'étiage. Le service de l'eau de la régie est doté d'équipements permettant ainsi de traquer les fuites afin de réparer les réseaux dans un souci de préservation de la ressource. L'abonné doit également être impliqué dans la bonne gestion de sa consommation en eau potable par le biais de gestes écoresponsables.



Depuis le 1^{er} janvier 2009, Carcassonne Agglo assure la compétence eau potable.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la régie de l'eau EAURECA de Carcassonne Agglo exploite les ouvrages d'eau potable sur 42 communes situées dans le Minervois, le Cabardès et le Val de Dagne. Les communes de Monze, Blomac et Trassanel ont intégré la régie en 2020.

Le service eau potable de la régie exerce la compétence sur un territoire regroupant près de 23 941 usagers correspondant à quelques 14 504 abonnés. La régie exploite ainsi 79 unités de production et de stockage d'eau potable. Le réseau d'alimentation et d'adduction en eau potable représente un linéaire de 425 km.

Les missions du service

- Participer à la définition des orientations stratégiques en matière d'aménagement d'ouvrages d'eau potable : ingénierie sur les ouvrages de production, de stockage et de distribution d'eau potable, préparer et élaborer des projets d'investissement,
- Assurer les missions d'entretien et de contrôle des réseaux d'eau potable, de leurs équipements, des systèmes de traitement et des branchements,
- Élaborer la programmation et la gestion des travaux de renouvellement et d'investissement (suivi budgétaire : plan pluriannuel d'investissement),

Les actions 2020

Interventions de la régie sur les ouvrages d'eau potable :

- Fuites sur réseaux & branchements en régie : **327 interventions**,
- Réparation & maintenance réseau : **124 interventions**,
- Compteurs et abris compteurs : **324 interventions**,
- Raccordement et nouveaux branchements AEP : **152 interventions**,
- Dépannages électromécaniques : **192 interventions**.

Interventions dans le cadre de la mise en conformité des ouvrages :

- Remplacement des réseaux d'adduction et de distribution,
- Programmation de mise en conformité d'armoires électriques et autres équipements électromécaniques,



Perspectives 2021

- Sécuriser et renforcer les ouvrages de production, de stockage et de distribution par la mise en place de systèmes de télégestion et d'autosurveillance,
- Déployer la supervision TOPKAPI sur l'ensemble du territoire afin de garantir un service public efficient,
- Intégrer 3 nouvelles communes à la régie de l'eau : Trassanel, Blomac et Monze,
- Optimiser les rendements des réseaux d'eau par la recherche et la suppression des fuites, procéder ainsi au remplacement des réseaux vétustes,
- Finaliser les schémas directeurs d'eau potable en portant notamment une réflexion approfondie sur la sécurisation en eau des communes.

Budget du service

Montants - Budget M49

Eau potable (fonctionnement) :
5 164 917,71 € HT

Eau potable (investissement) :
1 166 468,53 € HT



LES ÉQUIPES

1 DIRECTEUR (MUTUALISÉ AVEC LE SERVICE ASSAINISSEMENT)

1 DIRECTEUR ADJOINT
(MUTUALISÉ AVEC LE SERVICE ASSAINISSEMENT)

1 ASSISTANTE DE DIRECTION
(MUTUALISÉE AVEC LE SERVICE ASSAINISSEMENT)

1 AGENT RESPONSABLE EXPLOITATION ET **6 AGENTS**
(MUTUALISÉS AVEC LE SERVICE ASSAINISSEMENT)

2 ÉLECTROMÉCANICIENS
(MUTUALISÉS AVEC LE SERVICE ASSAINISSEMENT)

1 AGENT RESPONSABLE DES TRAVAUX AVEC **3 AGENTS**
(MUTUALISÉS AVEC LE SERVICE ASSAINISSEMENT)

1 AGENT RESPONSABLE SIG ET ORDONNANCEMENT (MUTUALISÉ AVEC LE SERVICE ASSAINISSEMENT)

1 AGENT RELEVEUR DES COMPTEURS D'EAU POTABLE

4 AGENTS ADMINISTRATIFS
CHARGÉS DE LA GESTION DE LA CLIENTÈLE ET DE LA FACTURATION



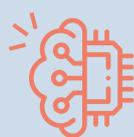
CHIFFRES
CLÉS

79
RÉSERVOIRS DE STOCKAGE
D'UNE CAPACITÉ TOTALE DE
14 400 M³

ENVIRON
425 KM
DE RÉSEAUX DE RÉSEAU
DE DISTRIBUTION

PRÈS DE
1 308 000 M³
D'EAU POTABLE DISTRIBUÉS EN 2020





Régie EAURECA
0 800 011 890
regie.eaureca@carcassonne-agglo.fr

Jérôme FOULQUIER
Directeur

PÔLE TECHNIQUE

DIRECTION DES CYCLES DE L'EAU RÉGIE EAURECA SUR L'ASSAINISSEMENT

- Mettre à jour les plans des réseaux d'assainissement,
- Informer et conseiller les usagers et les acteurs locaux, missions de service public auprès de l'usager.

Les enjeux

Conformément à la directive Eaux Usées Urbaines et dans un souci d'enjeu environnemental, la régie EAURECA de Carcassonne Agglo réalise des travaux de maintenance et d'aménagement sur les stations d'épuration qu'elle gère. Ainsi, un programme pluriannuel de construction et de réhabilitation de stations d'épuration a été engagé depuis plusieurs années et se poursuit dans l'optique de répondre aux exigences réglementaires, conjugué au respect et à la protection du milieu naturel.

Dans la même volonté, les réseaux d'assainissement font l'objet de diagnostics périodiques en vue d'éradiquer les intrusions d'eaux claires parasites sources de problème de surcharge hydraulique dans les systèmes épuratoires. Ces eaux claires parasites peuvent entraîner un dysfonctionnement des dispositifs d'assainissement et occasionner des rejets non conformes. Ces réseaux vétustes font également l'objet de travaux prioritaires de réhabilitation et de remplacement.

Les procédés de traitement, qu'il soit physico-chimique ou simplement biologique, éliminent la quasi-totalité de la pollution organique afin de protéger les milieux récepteurs naturels. Ces procédés épuratoires sont fragiles et l'abonné doit être vigilant sur la qualité des effluents rejetés dans les réseaux afin de ne pas porter de préjudice et d'altération aux installations. Le règlement de service en vigueur précise les conditions d'acceptation de ces eaux usées dans le réseau public.



Depuis le 1^{er} janvier 2009, Carcassonne Agglo assure la compétence assainissement.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la régie de l'eau EAURECA de Carcassonne Agglo exploite les ouvrages d'assainissement sur 42 communes situées sur le Minervois, le Cabardès et le Val de Dagne. Les communes de Monze, Blomac et Trassanel ont intégré la régie en 2020.

Le service assainissement collectif de la régie exerce la compétence sur un territoire regroupant près de 29 795 usagers correspondant à quelques 12 696 abonnés. La régie exploite 44 stations d'épuration et 62 postes de relevage des eaux usées. Le réseau d'assainissement collectif représente un linéaire de 217 km.

Les missions du service

- Participer à la définition des orientations stratégiques en matière d'aménagement d'ouvrages d'assainissement : ingénierie sur les systèmes d'assainissement, préparer et élaborer des projets d'investissement,
- Assurer les missions d'entretien et de contrôle des réseaux d'assainissement, de leurs équipements, des systèmes d'épuration et des branchements,
- Assurer les missions de maintenance des stations d'épuration et des postes de relevage des eaux usées,
- Élaborer la programmation et la gestion des travaux de renouvellement et d'investissement (suivi budgétaire : plan pluriannuel d'investissement),

Les actions 2020

Interventions de la régie sur les ouvrages d'assainissement :

- Réseaux et branchements obstrués : **342 interventions**,
- Réparation & maintenance réseau : **24 interventions**,
- Travaux sur STEP : **42 interventions**,
- Raccordement et nouveaux branchements : **104 interventions**,
- Dépannages électromécaniques : **188 interventions**.

Interventions dans le cadre des travaux de mise en conformité :

- Finalisation des travaux de remise en conformité de la station d'épuration de la commune de Val de dagne (Montlaur),
- Poursuite des travaux de mise en sécurité des postes de relevage : barreaudage antichute, mise ne place de télégestion, remplacement armoires électriques et pompes.

Budget du service

Montants - Budget M49

Assainissement (fonctionnement) :
4 133 036,23 € TTC

Assainissement (investissement) :
934 409,60 € TTC



LES ÉQUIPES

1 DIRECTEUR

((MUTUALISÉ AVEC LE SERVICE EAU POTABLE)

1 DIRECTEUR ADJOINT

(MUTUALISÉ AVEC LE SERVICE EAU POTABLE)

1 ASSISTANTE DE

DIRECTION (MUTUALISÉE AVEC LE SERVICE EAU POTABLE)

1 AGENT

RESPONSABLE EXPLOITATION ET 6 AGENTS (MUTUALISÉS AVEC LE SERVICE EAU POTABLE)

2

ÉLECTROMÉCANICIENS

(MUTUALISÉS AVEC LE SERVICE EAU POTABLE)

1 AGENT

RESPONSABLE DES TRAVAUX AVEC 3 AGENTS (MUTUALISÉS AVEC LE SERVICE EAU POTABLE)

1 AGENT

RESPONSABLE SIG (MUTUALISÉS AVEC LE SERVICE EAU POTABLE)

1 AGENT OPÉRATEUR/

CONDUCTEUR DU CAMION HYDROCOURAGE ET DÉBOUCHAGE

4 AGENTS

ADMINISTRATIFS CHARGÉS DE LA GESTION DE LA CLIENTÈLE ET DE LA FACTURATION



Perspectives 2021

- Poursuivre la mise en conformité et la réhabilitation des stations d'épuration, des lits de séchage et de stockage des boues.
- Installer les systèmes de télégestion sur les ouvrages non équipés.
- Déployer la supervision afin de garantir un service public efficient.
- Intégrer 3 nouvelles communes à la régie de l'eau : Trassanel, Blomac et Monze.
- Réaliser des campagnes de diagnostic des réseaux d'assainissement en vue de la suppression des eaux claires parasites.
- Réhabiliter les réseaux d'assainissement vétustes.
- Travail ressources humaines (convention collective).



CHIFFRES
CLÉS

44

STATIONS D'ÉPURATION ET

62

POSTES DE RELEVAGE DES EAUX USÉES

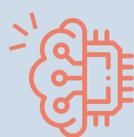
977 932 M³

D'EAUX USÉES
TRAITÉES

217 KM

DE RÉSEAU
DE COLLECTE





Thierry ALESSIO

04 68 10 56 60

06 75 91 19 42

thierry.alessio@carcassonne-agglo.fr

PÔLE TECHNIQUE

DIRECTION ENVIRONNEMENT

Présentation du service

Au sein du Pôle Technique, la Direction Environnement a en charge la poursuite de la gestion de l'équilibre entre la protection, la sauvegarde des milieux naturels protégés et la valorisation pédagogique et touristique. Elle s'accompagne d'action d'entretien, d'aménagement et de participation à la promotion de l'Environnement communautaire.

Les missions du service

Elles se décomposent comme suit :

- la mise en valeur des espaces naturels intercommunaux et des équipements sportifs et de loisirs qui les accompagnent (itinéraires de randonnée, espaces boisés, etc.),
- l'exploitation de l'ouvrage hydraulique liée à la sécurité et de sûreté du barrage de "La Cavayère",
- la Rénovation Urbaine des quartiers La Conte et Ozanam dont l'objectif consiste à la finalisation du programme en matière de réhabilitation de réseaux divers et de réaménagement des espaces publics (voiries, trottoirs, etc.),

- la poursuite de l'action donnée à la mutualisation des moyens (humains et matériels) ainsi que les missions interservices relatives à des prestations régulières d'entretien et de gestion d'espaces considérés intercommunaux (stations d'épuration, points de captage, espaces extérieurs des crèches, centre de loisirs, etc.),
- l'animation des projets techniques liés au domaine de la préservation de la biodiversité (Natura 2000),
- le développement stratégique de la gestion des Ordures Ménagères et des déchetteries (Covaldem 11),
- la gestion des aires d'accueil.

Les enjeux

La diversité des actions menées par notre direction oblige à garantir une meilleure qualité du service à l'usager, un partage du savoir-faire et une amélioration de l'efficacité de l'organisation territoriale dans une perpétuelle recherche de diminution des coûts.

Proximité et réactivité constituent des actions-clés favorisant le levier de développement du territoire et une forme de reconnaissance de la Communauté d'agglomération.



L'ÉQUIPE

LA DIRECTION ENVIRONNEMENT COMPTE UN EFFECTIF DE **39 AGENTS** QUI SE DÉFINIT COMME SUIT :

1 DIRECTEUR

1 CHEF DE SERVICE "GESTION TECHNIQUE DES ESPACES PUBLICS" AYANT EN CHARGE **6 ÉQUIPES** QUI COMPTENT UN EFFECTIF GLOBAL DE **30 AGENTS**.

6 AGENTS ADMINISTRATIFS COMPOSANT L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DE LA DIRECTION.

1 AGENT MUTUALISÉ DE L'UNITÉ DE GESTION.



Actions 2019

La diversité des actions de la direction de "l'Environnement" est répartie comme suit :

Actions techniques

Missions environnementales :

À raison de 35% de l'activité annuelle, les travaux consistent en la mise en valeur des espaces et sites intercommunautaires ;

Mission inter-service :

La Direction Environnement est associée aux travaux des Directions "Grand cycle de l'eau" (20%), Patrimoine (20%), Logistique (20%), Culturelle (2%) ainsi que des services Mutualisation et Services Publics (1%), Protocole (2%) dans le but d'améliorer l'efficacité, la cohérence et la lisibilité de l'action publique.

Actions technico-administratives

La mise en valeur des espaces naturels intercommunaux et des équipements sportifs et de loisirs qui les accompagnent (itinéraires de randonnée, espaces boisés, etc.) :

Carcassonne Agglo poursuit l'application de la gestion différenciée des espaces associant la préservation du patrimoine floristique et faunistique à l'ouverture au grand public. Elle consiste en une gestion plus proche et plus respectueuse de la nature. En fonction des besoins requis, des opérations de débroussaillage limitées aux zones fréquentées par le public sont favorisées afin de retrouver l'intérêt premier de l'espace écologique et/ou paysager qu'il représente. S'ensuit la mise en œuvre d'une fauche tardive qui facilite l'implantation de plantes fragiles telles que les orchidées sauvages... favorisant les niches écologiques.

Concernant la faune, elle leur permet de trouver la nourriture dont ils ont besoin pour survivre.

Gestion administrative et technique de l'ouvrage hydraulique

La réactualisation des études face à un risque éventuel du fait du changement climatique, confirmée par l'évènement climatique survenu les 14 et 15 octobre 2018, contraint Carcassonne Agglo à entreprendre la construction d'un second évacuateur de crues central avec pour objectif d'augmenter la capacité d'évacuation afin d'optimiser la sûreté du barrage et la sécurité du secteur aval.

Gestion administrative et technique des itinéraires de randonnée inscrits au PDESI/PDIPR :

De concert avec le Conseil Départemental de l'Aude, les Communes, les Associations, Carcassonne Agglo œuvre à la validité et la pérennité du réseau intercommunal des itinéraires de randonnée inscrits au PDESI (Plan Départemental des Espaces Sensibles et Itinéraires). Le territoire compte à ce jour, 82 itinéraires et comprend quelques 660 km d'itinéraires balisés grâce à un mobilier spécifique (relais d'information, panneaux, balisage). Sur un programme pluriannuel, les boucles de randonnée sont réactualisées afin d'en faire leur promotion au sein de l'Office du Tourisme du Grand Carcassonne.

Animation des projets techniques liés au domaine de la préservation de la biodiversité Programme Natura 2000

Réhabilitation des quartiers prioritaires La Conte et Ozanam (Avenant de clôture PRU) :

Afin de répondre aux objectifs d'aménagement global des quartiers La Conte et Ozanam, 2020 a été marqué par l'aménagement d'opérations favorables à l'ouverture des quartiers, à savoir :

- aménagement de la Rue Blanqui et la placette Fauré (Quartier Ozanam),
- aménagement des espaces extérieurs de l'immeuble Roussillon (Quartier La Conte).

Ces derniers aménagements œuvrent ainsi à la finalisation du projet de Rénovation urbaine de Carcassonne sur les quartiers La Conte et Ozanam.

Ordures Ménagères et déchèteries :

Dans le cadre de la Délégation de Service Public que lui a confié Carcassonne Agglo, le COVALDEM11 gère la compétence "Collecte et Traitement des Ordures Ménagères et Déchets Assimilés". Outre la collecte et le traitement des déchets, la prévention et la sensibilisation d'un large public sont menées au travers de diverses actions. Dans ce cadre, des actions relatives au TER (Territoire Économe en Ressources) n'ont pu être menées en 2020 en raison de la crise sanitaire. Le programme arrêté est donc reporté sur 2021/2022.

Lancement d'une étude sur la compétence déchets, ayant pour objet d'une part, un diagnostic de financement de ladite compétence ; d'autre part, une étude prospective définissant les orientations relatives à la période 2022-2026.

La gestion des aires réservées aux gens du voyage :

La Communauté d'Agglomération exerce la compétence obligatoire en matière des gens du voyage qui a été déléguée à un prestataire de service pour en assurer l'entretien et la gestion tant sur l'aire d'accueil et que sur l'aire de grand passage.

Les derniers évènements marquants sur l'aire d'accueil affichent des dégradations et des branchements illicites aux accès fluides à un tarif forfaitaire voire gratuit (non-respect du règlement intérieur). Ceci a conduit la Communauté d'Agglo à déposer plainte et à fermer administrativement l'aire.

Budget Principal Environnement

Fonctionnement : 127 k€

Investissement : 1 006 k€

Budget Annexe Environnement

Fonctionnement : 15 460 k€



Perspectives 2021

- **Barrage de la Cavayère** : Construction d'un second évacuateur de crues central avec pour objectif : "Augmenter la capacité d'évacuation afin d'optimiser la sûreté du barrage et la sécurité du secteur aval".
- **Itinéraires PDIPR/PDESI** : Poursuite de la révision administrative et technique des itinéraires inscrits. Propositions nouvelles d'aménagement de sentiers en vue de leur labellisation PDIPR. Programme de mise en ligne sur le site de l'Office de Tourisme "Grand Carcassonne".
- **Ordures Ménagères et déchèteries** : Poursuite de la stratégie partenariale pour le développement de la collecte des O.M. et la gestion des déchèteries en intégrant les conclusions de l'étude.
- **Natura 2000** : Restauration d'une section du sentier du Roc de l'Aigle et préservation d'habitat d'espèces végétales, sécurisation de la Grotte de Gaougnas afin d'optimiser la protection des chauves-souris.

Budget du service



CHIFFRES
CLÉS

D'ORDRE BUDGÉTAIRE

1 006 K€

PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE/
POLITIQUE DE LA VILLE - LA CONTE ET OZANAM

15 440 K€

COLLECTE DES OM ET DÉCHETTERIES

D'ORDRE STATISTIQUE MUTUALISATION MOYENS ET SERVICES

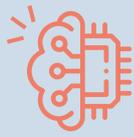
CONVENTIONNEMENT AVEC

24

COMMUNES DU TERRITOIRE DE CARCASSONNE AGGLO
RELATIF AU CONTRÔLE DES HYDRANTS

MISE À DISPOSITION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR
(ÉPAREUSE, TRACTOPELLE, BROYEUR) POUR UN PROGRAMME DE

392 H 30



Christine PERES
Animatrice Natura 2000
04 68 10 56 44
christine.peres@carcassonne-agglo.fr

Tom CORBIÈRE
Animateur Natura 2000
04 68 10 56 90
tom.corbiere@carcassonne-agglo.fr

PÔLE TECHNIQUE

DIRECTION ENVIRONNEMENT CELLULE NATURA 2000



Perspectives 2021

- **Les axes d'actions prioritaires :**
Accompagner les porteurs de projet ainsi que les deux communes (Cabrespine et Trassanel), actuellement engagées avec l'État et l'Europe pour la protection des espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire ainsi que pour la réhabilitation de milieux naturels, fragilisés par les passages récurrents d'engins motorisés.
- **Et de manière générale :**
Continuer à organiser et mettre en œuvre la concertation locale avec les communes et les acteurs locaux concernés par le dispositif Natura 2000, pour une meilleure prise en compte des enjeux de conservation et de protection de la biodiversité dans un but rendre plus résilient notre territoire.

Présentation du service

Le dispositif Natura 2000 est le plus grand réseau européen de protection des milieux naturels avec pour objectif de maintenir et réhabiliter les habitats et espèces rares et fragiles en tenant compte des besoins économiques, sociaux et culturels, dans une logique de développement durable.

Carcassonne Agglo a été désignée structure animatrice, chargée de porter la mise en œuvre des Documents d'objectifs de 3 sites Natura 2000 qui sont : La Vallée du Lampy, les Gorges de la Clamoux et le Massif de la Malepère.

Les actions principales 2020 / faits marquants

30 communes sont concernées et 16 500 hectares de milieux naturels et agricoles identifiés d'intérêt communautaire sont étudiés de près par les 2 animateurs Natura 2000.

La mission d'animation bénéficie d'un financement de l'État et de l'Europe (fond FEADER), comprenant des coûts de personnel et la mise en place d'actions identifiées dans les documents de cadrage.

La mise en œuvre des mesures de gestion se fait par le biais de mesures contractuelles (mesures agro-environnementales auprès des agriculteurs, contrats Natura 2000 de protection des milieux auprès des propriétaires) d'actions de communication et de sensibilisation,

de suivis scientifiques et d'assistances techniques auprès des collectivités et des porteurs de projet (dossiers d'incidences environnementales et dossiers d'urbanisme).

2 AGENTS
(ANIMATEURS
NATURA 2000)



L'ÉQUIPE



CHIFFRES CLÉS

200

ENFANTS ONT PU BÉNÉFICIER D'ANIMATION SCOLAIRE, FINANÇÉES INTÉGRALEMENT PAR L'ÉTAT ET L'EUROPE

1

SENTIER PÉDAGOGIQUE ET LUDIQUE A ÉTÉ CRÉÉ À L'ALZONNE VALORISANT LES MILIEUX DE COURS D'EAU

6

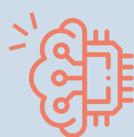
BALADES NATURA 2000 ONT ÉTÉ PROPOSÉES POUR PARTIR À LA DÉCOUVERTE DES MILIEUX NATURELS

63 000 €

DE FINANCEMENT EUROPÉEN SUPPLÉMENTAIRES ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS POUR LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS CONCERTÉES POUR LA PROTECTION DES CHAUVES-SOURIS AINSI QUE POUR LA RÉHABILITATION DES MILIEUX NATURELS. (CONTRATS NATURA 2000)

17 500 €

ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS POUR LES SUIVIS ET INVENTAIRES DES ESPÈCES ET MILIEUX NATURELS FRAGILES. (SUIVIS DES POPULATIONS DE CHAUVES-SOURIS DANS DES SECTEURS IDENTIFIÉS D'INTÉRÊT MAJEUR POUR LEURS PROTECTIONS, SUIVIS DU VISON D'AMÉRIQUE ET D'ESPÈCES INVASIVES POUVANT PERTURBER L'ÉQUILIBRE DES MILIEUX DE COURS D'EAU)



Thomas SIRVEN

Directeur

04 68 10 35 69

thomas.sirven@carcassonne-agglo.fr

PÔLE TECHNIQUE

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

Présentation de la Direction

La Direction des Infrastructures Économiques met en œuvre une politique d'entretien et de gestion des infrastructures routières et patrimoniales. À travers cette dernière, l'intercommunalité répond à bon nombre de ses missions relatives au développement économique, à la modernisation des zones d'activités, l'amélioration du cadre de vie, le respect de l'environnement, un meilleur confort, et une sécurité accrue. La Direction a également pour mission la création de nouvelles ZAE ayant pour objectif de répondre aux besoins pour le développement et l'accueil de nouvelles entreprises.

- Travaux d'effacement de réseau sous conventionnement SYADEN et de modernisation des réseaux d'éclairage public sur le Chemin de Maques et la rue Jean Méliès à la ZI BOURIETTE.
- Réception des travaux d'aménagement de l'extension de la ZAE BEZONS sur la commune de Villemoustaussou.
- Démarrage des travaux d'extension du Campus Connecté sur le bâtiment KAPPA'R – Réseau R'MINE.
- Travaux préparatoires du parc d'activité de BERAGNE sur la commune de Trèbes soit 27 ha pour l'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire - Démarrage des travaux de la tranche 1.

Les actions principales 2020 / faits marquants

- Travaux de réfection de voirie sur le Boulevard Denis Papin et la mise en accessibilité d'un point d'arrêt de bus sur le Boulevard Joseph Gay Lussac à la ZI BOURIETTE.



Perspectives 2021

- Continuité du plan lumière avec la modernisation des réseaux d'éclairage public et le remplacement de luminaire de source SHP par du Leds contribuant pleinement au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) porté par Carcassonne Agglo.
- Réalisation d'un audit sur l'ensemble des voiries des Zones d'Activités Économiques.
- Démarche de requalification des Zones d'Activités Économiques pour une plus grande mixité fonctionnelle et un aménagement durable.
- Réception tranche 1 du parc d'activité de BÉRAGNE sur la commune de Trèbes.

Répartis sur 4 budgets

Budget Principal

Dépenses en fonctionnement :
122 349€ TTC.

Dépenses en investissement :
638 734€ TTC.

Budget Location d'Immeubles Nus

Dépenses en fonctionnement :
664 802,78€ HT.

Dépenses en investissement :
43 452,21€ HT.

Budget Zones d'Activité Économiques

Dépenses en fonctionnement :
89 968,25€ HT.

Dépenses en investissement :
956 117,84€ HT.

Budget Réseau d'Initiative Publique

Dépenses en fonctionnement :
2 418€ HT.



CHIFFRES
CLÉS

LA DIRECTION DES
INFRASTRUCTURES
ECONOMIQUES C'EST



26

ZONES D'ACTIVITÉS ECONOMIQUES,
SOIT PLUS DE 510 HA RÉPARTIES
SUR LE TERRITOIRE

50

KMS DE VOIRIES EN
GESTION ET ENTRETIEN

39

KMS DE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC,
1 050 POINTS LUMINEUX DONT 622 À LEDS,
RÉPARTIS SUR 52 POINTS DE COMPTAGES

19

KMS DE RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE
DÉPLOYÉS AFIN DE RACCORDER LES SITES DE
CARCASSONNE AGGLO À L'ULTRA HAUT DÉBIT

744

PANNEAUX DE SIGNALISATION DE POLICE ET
98 PANNEAUX D'INDICATION INFORMATIVE
(RELAIS INFORMATION SERVICES ET TOTEMS)

1

PANNEAU NUMÉRIQUE À LEDS
POUR DIFFUSION DE PUBLICITÉ
INSTITUTIONNELLE

95

TONNES DE DÉCHETS ENLEVÉS LORS DES
PRESTATIONS DE BALAYAGE MÉCANIQUE ET

40

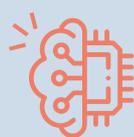
TONNES PAR LES ÉQUIPES TECHNIQUES ZAE LORS
DES TOURNÉES QUOTIDIENNES. SOIT UN TOTAL DE

135

TONNES DE DÉCHETS RAMASSÉS À L'ANNÉE
SUR LA VOIRIE

3 500 M²

DE BÂTIMENTS MIS À DISPOSITION
DES ENTREPRISES AU PÔLE
NUMÉRIQUE



Jean-Pierre ALAUX
Directeur
 04 68 10 26 79 17
 jean-pierre.alaux@carcassonne-agglo.fr

PÔLE TECHNIQUE

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA LOGISTIQUE

Présentation de la Direction

La direction du Patrimoine et de la Logistique mutualisée (Carcassonne Agglo-CIAS) agit de façon transversale afin de pourvoir à l'ensemble des besoins de la collectivité : elle veille au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti mis au profit des services et des usagers.

Les actions principales 2020 / faits marquants

Possibilité de mettre en avant l'action principale de l'année.

- Création de l'Accueil de Loisirs Ados Val de Dagne à Pradelles en Val.
- Réhabilitation de l'Accueil de loisirs de Mayrevieille à Carcassonne suite aux inondations de Janvier 2020.
- Travaux de sécurisation du siège de Carcassonne Agglo (alarme intrusion, caméras).
- Création d'une unité de gestion au 1^{er} octobre 2020 afin d'optimiser les traitements des bons de commandes et factures.



Perspectives 2021

- Le projet majeur sera les études pour la construction mutualisée du nouveau siège de Carcassonne Agglo, du CIAS et médiathèque centralisée sis au 12 rue Pierre Germain à Carcassonne.
- La création d'une Maison des Services à Peyriac-Minervois.
- La finalisation des agendas d'accessibilité programmée des établissements recevant du public (Carcassonne Agglo et CIAS).
- Les études pour la construction du Relais Assistant Maternel de Malves Minervois.
- Transfert de l'entretien des bâtiments des ZAE avec le budget associé à la direction du Patrimoine et de la Logistique au 1^{er} janvier.
- Mise en application du décret tertiaire visant l'accélération de la transition énergétique notamment par la rénovation du parc immobilier existant.



CHIFFRES
CLÉS

50 000 M²
BÂTIMENT ERP CARCASSONNE AGGLO
ET CIAS

500 000 €
BUDGET DE FONCTIONNEMENT
CARCASSONNE AGGLO ET CIAS

2 615
INTERVENTIONS DE LA RÉGIE DONT
395 EN ASTREINTE

PÔLE

CITOYENNETÉ

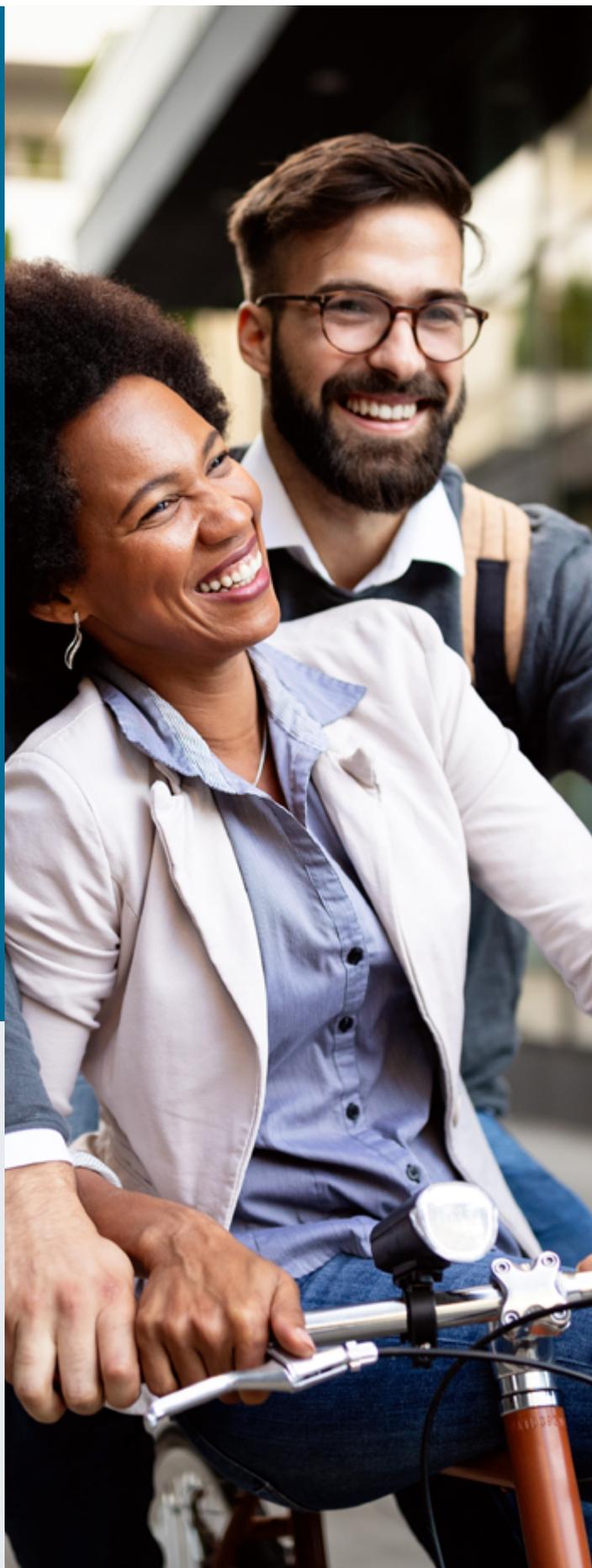
DÉPARTEMENT CULTURE

- _ LA FABRIQUE DES ARTS :
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT
DÉPARTEMENTAL
ET ÉCOLE DES BEAUX-ARTS
- _ DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE / SERVICE
ACCUEIL, PUBLICS ET LOGISTIQUE ; SERVICE
COLLECTIONS GÉNÉRALES ; SERVICE PATRIMOINE
- _ DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

DÉPARTEMENT COHÉSION SOCIALE

- _ POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION,
EMPLOYABILITÉ
- _ CLAUSES SOCIALE D'INSERTION DANS LES
MARCHÉS PUBLICS
- _ KAPPA'R TIERS LIEU FORMATION / INSERTION

Maryline CAZANEUVE
Patricia MANI-ESLAVA
Directrices



**Conservatoire**

info.conservatoire@carcassonne-agglo.fr

École des Beaux-arts

eba@carcassonne-agglo.fr

PÔLE CITOYENNETÉ

DÉPARTEMENT CULTURE

LA FABRIQUE DES ARTS

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL ET ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Florent Mamet**Directeur du Conservatoire**

Pôle management, affaires culturelles et sportives

Conservatoire

04 68 10 56 35

Alain Fabre**Directeur École des Beaux-arts**

Pôle management, affaires culturelles et sportives

École des Beaux-Arts

04 68 10 56 37

Claire Bougon**Directrice Adjointe**

Pôle management, affaires culturelles et sportives

Direction adjointe de la Fabrique des Arts

04 68 10 56 38

Présentation du service

La Fabrique des Arts a une triple mission d'enseignement artistique spécialisé, d'éducation artistique et culturelle et de pôle ressources. Au travers d'une multitude d'actions variées déployées sur le territoire de Carcassonne Agglo, La Fabrique des Arts s'engage dans une exigence toujours réaffirmée de démocratisation de pratiques artistiques de qualité.

Les actions principales 2020 / faits marquants

En raison de la crise sanitaire, la saison artistique de la Fabrique des Arts a été suspendue.

L'ensemble des projets menés par les enseignants n'a pas pu avoir lieu ; seuls quelques auditions, concerts et masterclass ont pu être maintenus.

- Les auditions d'élèves, permettant d'apprécier leur progrès, se sont

déroulées tout au long de l'année, que ce soit en musique ou en art dramatique, lorsque la situation le permettait.

- En février et mars 2020, les travaux de deux praticiens amateurs ont été exposés dans la salle d'exposition de l'École des Beaux-Arts, mettant ainsi en avant les peintures de Jean-Pierre Cuguillère et Jean-Louis Pouillard.

- En septembre 2020, la Fabrique des Arts a accueilli le festival Danse-Cités en partenariat avec la Galerie chorégraphique, ce qui a permis aux élèves de grands niveaux du département danse du Conservatoire de suivre des masterclass avec des danseurs et chorégraphes de renom tels que Jackie Taffanel, Giovanni Zappulla et Pedro Pawels.

- Workshop avec Lisa Allégra sur la céramique avec une exposition des travaux des élèves de classe préparatoire.

- Sortie du premier numéro de la revue "La noire montagne", mais, il reste à organiser la conférence autour de la parution de ce premier numéro.

- Mise en place du télé-enseignement pendant les périodes de confinement, poursuite annuelle de la classe préparatoire et cycle III.

- Ouverture des classes préparatoires en musique (classique à contemporain et musiques actuelles amplifiées), danse (toutes disciplines), et art dramatique dans le cadre du réseau des conservatoires Occitanie-Méditerranée.

Renouvellement, par le ministère de la Culture, de l'agrément de la Classe préparatoire aux écoles supérieures d'arts.



Perspectives 2021 pour le Conservatoire

Le contexte épidémique fait que les perspectives 2021 se concentreront sur de l'optimisation du fonctionnement pédagogique et la redynamisation de nos effectifs avec une offre d'enseignement ajustée aux besoins des usagers et plus attractive :

- Mise en place de parcours libres en complément de l'offre de parcours diplômant traditionnel.
- Extension des cours collectifs pour les élèves débutant un instrument de musique.



LES ÉQUIPES

ÉQUIPE DE DIRECTION :

3 AGENTS

ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES
CONSERVATOIRE :

48 ENSEIGNANTS DONT
39 EN MUSIQUE, 7 EN DANSE ET
2 EN ART DRAMATIQUE

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ÉCOLE
DES BEAUX-ARTS :

10 ENSEIGNANTS

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE/
ACCUEIL :

11 AGENTS

ÉQUIPE TECHNIQUE :

5 AGENTS



Perspectives 2021 pour l'École des Beaux-arts

Premier trimestre 2021 : Exposition "désirs de forêts", en collaboration avec le musée des Abattoirs et le FRAC Occitanie.

Workshop de Nicolas Schneider autour de la pratique du moulage.

Création des ateliers Beaux-Arts ouverts aux amateurs dans toutes les disciplines à raison de 2 jours par trimestre, le vendredi et le samedi.

Conférence autour de la revue "La noire montagne".

Exposition Grand œuvre des élèves de la classe préparatoire à la chapelle des dominicaines rue de Verdun à Carcassonne.

Le budget

Budget total :

3 266 276 €

(dont 3 183 987 € de masse salariale,
53 723 € de fonctionnement et
28 566 € d'investissement)

Recettes :

361 048 €



CHIFFRES
CLÉS

1 290

ÉLÈVES À LA FABRIQUE DES ARTS
(1 043 AU CONSERVATOIRE, 247 À L'ÉCOLE DES
BEAUX-ARTS DONT 31 ÉLÈVES DE LA CLASSE
PRÉPARATOIRE AUX ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART)

975

ÉLÈVES SENSIBILISÉS PAR DES ACTIONS
EN MILIEU SCOLAIRE
(693 CONSERVATOIRE,
282 ÉCOLE DES BEAUX-ARTS)

42

MANIFESTATIONS PÉDAGOGIQUES
ET ARTISTIQUES
(DONT LES EXAMENS)



Pascal FRUCHON
Directeur
 04 68 10 35 51
 pascal.fruchon@carcassonne-agglo.fr

PÔLE CITOYENNETÉ

DÉPARTEMENT CULTURE

DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE / SERVICE ACCUEIL, PUBLICS ET LOGISTIQUE ; SERVICE COLLECTIONS GÉNÉRALES ; SERVICE PATRIMOINE

Présentation du service

Tout un monde à feuilleter, voir, entendre, comprendre et partager grâce aux 8 médiathèques intercommunales fonctionnant en réseau.

Les actions principales 2020 / faits marquants

Adaptation de l'offre au contexte épidémique : durant le premier confinement (médiathèques fermées), envoi hebdomadaire d'une lettre d'information valorisant des contenus accessibles en ligne, puis rétablissement de la possibilité d'emprunter des documents "Lo passatz-prene", avant une réouverture limitant le temps de présence dans les médiathèques.

Parallèlement la protection des agents et des usagers s'est renforcée grâce aux protections collectives et individuelles, aux nouveaux protocoles de nettoyage et désinfection, et aux nouveaux horaires d'ouverture.

Durant l'année :

- Possibilité de réserver parmi tous les documents disponibles du réseau et de les récupérer dans la médiathèque de son choix ;
- Élaboration de l'offre "Facile à Lire" et de l'offre de prêts de jeux Jeunesse ;
- Recensement des manuscrits musicaux ;
- Élaboration et lancement du plan d'action 2020 ;
- Offre de prêts "Pochette-surprise" ;
- Création d'un fonds CD à Pennautier ;
- Recondiction du partenariat avec la commune de Conques-sur-Orbiel dans la perspective de l'intégration de sa médiathèque au réseau intercommunal.





Perspectives 2021

- Réaménagement du plateau technique de Montquiers.
- Aboutissement de la réflexion sur l'organisation des vacances de service au public.
- Proposition d'aménagement de Grain d'Aile.
- Renouvellement Contrat Territoire Lecture 2021-2023.
- Nouveau projet d'établissement.
- Signalement régional des manuscrits musicaux.
- Convention avec de l'Enseignement supérieur pour le signalement des titres de presse en conservation dans le catalogue Sudoc-PS.
- Lancement d'un plan de numérisation portant sur les fonds Chénier, Verguet et Bousquet.
- Élaboration d'un plan de sauvegarde des collections patrimoniales.
- Inauguration de l'offre "Facile à lire".



CHIFFRES CLÉS

INFLUENCE
DU CONTEXTE
ÉPIDÉMIQUE



171
JOURS D'OUVERTURE
(- 84)

47 393
ENTRÉES DANS LES
MÉDIATHÈQUES (-86 797)

100 483
PRÊTS DE DOCUMENTS
(-79 300)

5 261
INSCRITS ACTIFS (-900) DE
79 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

6 642
(-23 000) CONNEXIONS AUX
ORDINATEURS PUBLICS

8
ANIMATIONS (86 PARTICIPANTS) ET
INTERVENTIONS DANS 17 CLASSES (390 ÉLÈVES).

SUBVENTIONS
DE



4 354€
AU TITRE DE LA DGD
BIBLIOTHÈQUE

9 000€
AU TITRE DU CONTRAT
TERRITOIRE LECTURE

2 500€
DE LA CAF POUR DES ACTIONS
SUR LA PARENTALITÉ



Marion PENY
Directrice
 04 68 10 55 76
 marion.peny@carcassonne-agglo.fr

PÔLE CITOYENNETÉ

DÉPARTEMENT CULTURE

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

Présentation de la Direction

La Direction des Affaires Culturelles met en œuvre et promeut le développement d'activités porteuses d'égalité et de justice sociale, pour faciliter l'inclusion des publics les plus éloignés des pratiques culturelles. Ses missions s'organisent au travers de trois enjeux fondamentaux : favoriser l'accès pour tous à la culture, animer le territoire par une offre de proximité et encourager les rencontres et l'émancipation des individus à partir de ces pratiques.

Les actions principales 2020 / faits marquants

• Soutien aux activités culturelles d'intérêt communautaire, et création d'un fonds exceptionnel de soutien pour les associations culturelles fortement pénalisées par la crise sanitaire du Covid-19.

• Développement de la politique d'éducation artistique et culturelle, au travers du pilotage de la Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle, et de la mise en œuvre d'opérations à portée éducative et culturelle.

• Coordination et diffusion de la programmation artistique sur le territoire, dans le cadre de la saison de spectacles pluridisciplinaires et tout public "L'Envolée" et de l'organisation de résidences artistiques, d'actions de médiation et de développement des publics.

En 2020, 2 compagnies autoises accueillies en résidence de création :

- La Cie Daraomai du 2 au 6 novembre pour la création du spectacle "Façade".
- La Cie Idéal Cinéma pour la pièce "Sur les chemins noirs" en décembre. Cette résidence a eu lieu à l'auditorium de la FDA.

En plus de ces 2 résidences de création pour lesquelles un soutien financier est apporté, la cie Les chiens noirs du Mexique et le collectif LAC composé de 3 chorégraphes autoises ont pu être accueillis au Chai pour des étapes de travail.

Le contexte sanitaire ayant contraint à fermer la salle de spectacle au public, cette dernière a pu être mise à disposition d'artistes autois.

Perspectives 2021

- Accompagnement et soutien aux porteurs de projets.
- Valorisation et rayonnement des pratiques artistiques et culturelles.
- Poursuite d'une saison culturelle L'Envolée accessible à tous.
- Nouvelle édition du Festival des Arts de la Rue en itinérance sur le territoire.

↓ CHIFFRES CLÉS

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS CULTURELLES (225 000€)

53

ACTIONS SOUTENUES PAR
CARCASSONNE AGGLO

60 000 €

AU TITRE DU CGEAC

90 000 €

DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS
CULTURELLES

75 000 €

DE COTISATION AU GIP CÉRÈS
FRANCO

PROGRAMMATION ET DIFFUSION ARTISTIQUE (104 000€)

35

SPECTACLES PLURIDISCIPLINAIRES
ET TOUT PUBLIC SUR 13 LIEUX
DE DIFFUSION

10

REPRÉSENTATIONS
JEUNE PUBLIC

DES SÉANCES SCOLAIRES
POUR UN PUBLIC DE LA
MATERNELLE AU COLLÈGE

2

RÉSIDENCES DE CRÉATION À
L'ESPACE CULTUREL LE CHAI



Pierre FERRIER

04 68 72 89 25

pierre.ferrier@carcassonne-agglo-solidarite.fr

PÔLE CITOYENNETÉ

DÉPARTEMENT COHÉSION SOCIALE

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION, EMPLOYABILITÉ



L'ÉQUIPE

1 CHEFFE
DE SERVICE

2 CHARGÉS
DE MISSION

1 RÉFÉRENTE
PRE

1 CHEF
DE PROJET
CITÉSLAB

Présentation du service

La mission du service est d'agir sur les inégalités sociales et territoriales relevées dans les 5 quartiers prioritaires de Carcassonne. En menant une politique publique partenariale, dont la pierre angulaire est le contrat de ville, ils interviennent sur différentes thématiques : **cohésion sociale / réussite éducative, cadre de vie, développement économique /emploi et participation citoyenne.**

Les actions principales 2020 / faits marquants

Pilier cadre de vie :

Écriture du Plan Stratégique Local qui va garantir les acquis du Programme de Rénovation Urbaine pour les années à venir autour de 5 thématiques et 25 fiches actions et écriture du programme d'action de la Gestion Urbaine de Proximité.

Le pilier développement économique :

Les opérations structurantes ont été priorisées, elles se déploient sur l'ensemble des 5 quartiers prioritaires grâce à une animation et une coordination qui a permis la

production d'un travail efficace des opérateurs mobilisés autour des objectifs : d'accompagnement à la création d'activité ; de sensibilisation à la responsabilité des entreprises ; de repérage du public, d'accueil, d'orientation et réduction des freins à l'emploi, de la lutte contre les discriminations à l'emploi ; de découverte des métiers et formation (sensibilisation aux métiers culturels, numérique...) ; de soutien aux structures de l'insertion par l'activité économique (entreprise d'insertion, chantiers d'insertion, chantiers trempés).



**CHIFFRES
CLÉS**

L'APPEL
À PROJETS



CONTRAT DE VILLE C'EST :
1 096 057 €
TOUS FINANCEURS CONFONDUS
DONT 218 709 € POUR
CARCASSONNE AGGLO AU
BÉNÉFICE DE 10 490 HABITANTS
(25% DE LA POPULATION
CARCASSONNAISE)

CITÉSLAB
C'EST EN 2020



151
PERSONNES
SENSIBILISÉES

17
ACTIONS DE
SENSIBILISATION

57
AMORÇAGES

13
CRÉATIONS D'ENTREPRISES
MALGRÉ LA PANDÉMIE



retour au sommaire

Page No

76

Pilier cohésion sociale :

58 actions ont été financées au titre du Contrat de Ville, dans le cadre du **Plan de Lutte Contre les Discriminations**, élaboration, impression et diffusion d'un annuaire centralisant les contacts des personnes ressources à destination des personnes victimes de discriminations.

Poursuite des journées de formations des acteurs de terrain et techniciens de la politique de la ville à la **prévention de la radicalisation**.

Programme de Réussite Éducative (PRE) :

Dispositif préventif, pour apporter des réponses personnalisées et adaptées aux enfants scolarisés de 2 à 16 ans pour favoriser leur réussite éducative, afin de mener à bien cette mission, l'équipe du PRE travaille en partenariat avec les acteurs des services de l'éducation nationale (directeurs d'écoles, Conseillers Principaux d'Éducation, médecins et psychologues scolaires) mais également les acteurs institutionnels et associatifs du territoire (éducateurs de prévention, assistants sociaux, psychomotriciens, médecins, Conseillers en Économie Sociale et Familiale, animateurs ainsi que médiateurs des centres sociaux et associations de quartier). Le travail effectué avec les membres de cette "communauté éducative" permet d'établir un diagnostic complet de la situation de l'enfant, de proposer un parcours éducatif adapté et d'assurer le suivi.

En 2020, les parcours ont concerné 16 filles et 20 garçons, scolarisés à plus de 62% en élémentaire

La crise sanitaire a fait apparaître la nécessité de consolider l'accès au numérique pour assurer la continuité éducative. Grâce à un appel à projet de l'État, le PRE s'est doté de 10 ordinateurs afin de pouvoir équiper les jeunes suivis dans le dispositif en cas de confinement, ou de fermeture de l'établissement scolaire.

L'Appel à projets du contrat de ville :

Outil annuel essentiel à la dynamique territoriale locale. 78 actions financées. La crise sanitaire a freiné un bon nombre d'action mais les acteurs de terrain ont maintenu le lien avec les habitants.es.

Citéslab :

Lancement de la 1^{ère} édition du "concours trophées Citéslab", 8 lauréats (4 dans la catégorie entrepreneurs en devenir et 4 dans la catégorie entrepreneurs en activité),

récompensés en numéraire allant de 2500€ à 500€.

Déploiement du dispositif sur Berriac et Trèbes (dits quartiers de veille active).

Quartiers d'été et quartiers solidaires :

Ce sont des actions estivales et automnales supplémentaires en pied d'immeuble pour faire face aux dommages du fait de la crise sanitaire et qui ont permis aux habitants des QPV de tout âge ne pouvant partir en vacances de bénéficier d'animations.

**Perspectives 2021**

- Chaque quartier doit constituer un "conseil citoyen" composé d'habitants et de représentants associatifs afin de participer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du contrat de ville. À ce jour, par manque de membre, une nécessité de renouvellement s'impose.
- Le plan de lutte contre les discriminations va être déployé sur les 5 QPV afin de passer du stade de l'impulsion à celui de l'organisation, avec une campagne de communication et une journée spécifique sur cette thématique (report de 2020, annulée en raison de la pandémie).
- Les enfants et jeunes suivis dans le cadre du PRE vont avec leurs parents bénéficier de formation informatique afin d'être acculturés au numérique.
- Lancement de la 2^e édition du concours "trophées Citéslab" fort du succès de la 1^{ère} édition. Consolidation du dispositif avec un conventionnement jusqu'en 2023 de BPI France qui porte et finance le dispositif.
- Continuité du parcours artistique de création d'une fresque XXL, après le quartier de La Conte, et d'Ozanam ce sera au tour de Fleming d'accueillir des artistes de renom pour imaginer avec les habitants une œuvre murale géante.





Éliane TALLIEU
Chargée de développement
 04 68 10 56 40
 eliane.tallieu@carcassonne-agglo.fr

PÔLE CITOYENNETÉ

DÉPARTEMENT COHÉSION SOCIALE

CLAUSES SOCIALE D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Présentation du service

Carcassonne Agglo mène, une politique volontariste d'achat socialement responsable, via une cellule opérationnelle de promotion et de suivi de la clause d'insertion sur son territoire. Ce service vise l'activation des dispositifs d'insertion dans les marchés publics afin de créer toutes les conditions pour permettre aux publics en difficulté d'accéder à l'emploi et d'acquérir de l'expérience professionnelle.

Les actions principales 2020 / faits marquants

La mise en œuvre, l'accompagnement et le suivi de la clause sociale d'insertion a été effectuée auprès de 9 maîtres d'ouvrage différents, sur 33 opérations et les 232 marchés publics y afférents.

Malgré la pandémie et les diverses contraintes de confinement, cette offre d'insertion sociale a permis de réaliser 44 182 heures de travail à 126 personnes considérées comme le plus éloignées de l'emploi. Soit 27,5 équivalents temps plein, 161 contrats dont 17 CDI, 5 contrats de qualification. 66% de ces contrats ont été passés avec des structures d'insertion par l'activité économique, 34% des bénéficiaires du dispositif résident sur les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), lieux identifiés comme des zones qui rencontrent le plus de difficultés au niveau de l'emploi. Ces ratios témoignent de la volonté d'atteinte et d'accompagnement des publics cibles ainsi que de la cohérence avec les différentes politiques sociales et de développement mise en œuvre par les maîtres d'ouvrage notamment dans le cadre du Contrat de Ville.

Le service a accompagné les 60 entreprises attributaires d'un ou plusieurs marchés soumis à la clause d'insertion sociale. Le facilitateur

clause a défini avec chacune d'entre elles, le profil de poste adéquat, puis a orienté les participants répondant aux critères recherchés permettant ainsi la mise en lien avec les personnes éligibles au dispositif. Ces rapprochements avec les acteurs économiques n'auraient pu être possibles sans une collaboration étroite avec les différentes structures d'insertion par l'activité économique et les partenaires prescripteurs du territoire, qui répondent aux offres de candidatures transmises par le service et orientent les personnes éligibles au dispositif clause d'insertion. En 2020, l'objectif a encore été de ne pas multiplier les bénéficiaires mais de favoriser et d'optimiser les parcours et l'expérience des participants durant les deux ans de leur intégration dans le dispositif. C'est une stratégie "gagnant-gagnant" tant pour les participants que pour les entreprises. En fonction des engagements d'insertion de l'entreprise, le service informe et propose un panel de solutions structurantes permettant d'optimiser le parcours professionnel et l'expérience des participants au dispositif clause. L'entreprise quant à elle, capitalise la formation donnée au participant et peut, tout en réalisant ses engagements contractuels, développer de nouvelles compétences en son sein, via des contrats de professionnalisation, ou d'apprentissage. Les 17 CDI enregistrés sur l'exercice démontrent l'efficacité de ces dispositions.



Perspectives 2021

Les efforts visant la promotion et l'information sur le dispositif ainsi que la qualité de l'accompagnement seront poursuivis en 2021. Dans cet objectif, Carcassonne Agglo en tant signataire du guichet territorial unique va continuer à travailler en réseau tant à l'échelle du départementale que régionale afin d'harmoniser les pratiques et de mutualiser les parcours. Ce travail de réseau permet à Carcassonne Agglo d'être facilement identifiée comme ressource en matière de mise en œuvre de la clause sociale dans les marchés de l'État et ses Établissements Publics sur son territoire. Les services de Carcassonne Agglo ont la charge de nouvelles opérations engagées par le ministère de la Défense, la justice, l'ONF et l'URSSAF.

La crise sanitaire induit un ralentissement de l'activité économique selon des entreprises et les secteurs d'activités, va sûrement encore impacter les résultats en termes d'heures

réalisées. Toutefois, le service continue d'assurer un accompagnement en télétravail de sorte de pouvoir répondre aux sollicitations des entreprises. Depuis deux ans nous constatons l'impact de la fin du programme ANRU, l'offre d'insertion diminue malgré l'accompagnement de nouveaux maîtres d'ouvrage. Ces deux facteurs vont assurément encore influencer sur la demande d'heures d'insertion pour 2021. Une vigilance sera de mise pour profiter du plan de relance gouvernemental sur les investissements publics pour alimenter l'offre d'insertion et apporter de l'emploi, de la qualification et de l'expérience aux personnes les plus démunies et dont la crise accentue encore les difficultés en période de crise. Les maîtres d'ouvrages seront à nouveau sensibilisés sur l'importance du dispositif pour les habitants du territoire, mais aussi sur leur rôle politique et social en matière de commande publique.



CHIFFRES
CLÉS

126

PERSONNES MISES À L'EMPLOI,
DONT 17 EMPLOYÉES EN CDI

44 182

HEURES RÉALISÉES,
SOIT PLUS DE 27 ÉQUIVALENTS
TEMPS PLEIN

BUDGET
PRÉVISIONNEL



85 264 €

QUI COUVRENT
L'ENSEMBLE DES FRAIS DE
FONCTIONNEMENT DU SERVICE



Cette opération en vue de faciliter le rapprochement avec les acteurs économiques est financée à hauteur de 51 158,67 € soit 60% par le Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre de son programme opérationnel national "emploi et inclusion" 2014-2020.



Tiers Lieu Formation/Insertion

04 68 71 51 27

06 79 70 55 67

coworking@carcassonne-agglo.fr

PÔLE CITOYENNETÉ

DÉPARTEMENT COHÉSION SOCIALE

KAPPA'R TIERS-LIEU FORMATION / INSERTION



L'ÉQUIPE

3 AGENTS

SONT AFFECTÉS
AU KAPPA POUR
Y ASSURER LE
FONCTIONNEMENT
ET L'ANIMATION :
UNE CHARGÉE DE
MISSION ET DEUX
AGENTS -ACCUEIL-
ADMINISTRATIF-
LOGISTIQUE

Présentation du service

Le Tiers-lieu Kappa'R, est partie prenante du Réseau R'Mine au sein du Pôle Numérique. Il s'inscrit dans la démarche engagée par Carcassonne Agglo de soutien et d'accompagnement aux acteurs œuvrant sur les champs de la formation, de l'insertion professionnelle, de l'enseignement supérieur et du développement économique local. Ce lieu ouvert favorise les rencontres et le partage et contribue aux initiatives, à l'émergence de projets, et plus particulièrement, ceux en lien avec les apprentissages du numérique.

Les actions principales 2020 / faits marquants

Depuis mars 2020, dans un contexte de travail à distance généralisé pour ralentir la propagation du virus Covid-19, Le Tiers-lieu Kappa'R, a adapté son fonctionnement pour assurer une animation, une fréquentation régulière du site, garantir le maintien de l'activité des utilisateurs en faveur de leur public en parcours d'insertion professionnel, mais également poursuivre et de consolider le travail collaboratif et partenarial engagé.

_Le KAPPA'R héberge deux dispositifs de formation supérieure

Le Campus Connecté

Dispositif initié par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, rattaché à la Direction de l'Économie de Carcassonne Agglo. Enseignement supérieur à distance encadré par deux tuteurs de proximité.

L'École Régionale du Numérique SIMPLON

Sous-conventionnement avec la Région – formation qualifiante développeur Web à destination des publics en insertion professionnelle

_Conventions partenariales Pôle emploi ET MLOA

La mise en œuvre et le suivi des conventions ont permis l'impulsion et la coordination d'actions de sensibilisation et d'acculturation au numérique à travers la mise en place d'ateliers spécifiques.

- **PÔLE EMPLOI** : 6 ateliers : sensibilisation au numérique et présentation de formations aux métiers du numériques (24 personnes).
- **MLOA et PAEJ** : 4 ateliers : 20 jeunes (présentation des métiers via l'outil réalité virtuelle - prévention/insertion, information collectives...).

_Animation et utilisation du lieu tout au long de l'année 2020

Une dynamique collaborative s'est enclenchée sur le site Kappa autour de rencontres sur les sujets en lien avec l'emploi-formation et ce avec la contribution et participation d'acteurs intervenant sur ces thématiques.

- Réunion d'intelligence collective avec l'ensemble des utilisateurs et agents sur le site (25 personnes) : sur le thème : Quel KAPPA pour demain ?
- Face Aude "jeux d'emploi/Atelier entretien/CV/RSE" (26 personnes).
- Cie du Code – atelier intelligence artificielle (8 jeunes filles).
- Epitech (école d'ingénieurs Toulouse – 3 ateliers coding encadrés par des étudiants (20 jeunes (7/ateliers).
- Réseau Santé Occitanie – prévention santé et approches professionnelles (24 personnes).
- Mouvement Associatif d'Occitanie – préparation au Salon TAF (35 personnes).

Accompagnement et appui méthodologique aux porteurs de projets et opérateurs dans la co-construction d'actions partenariales et transversales

L'organisation et la mise en œuvre en 2020 d'une collaboration de travail avec nos principaux partenaires de droit commun – Pôle Emploi/ MLOA/Région/CCI/CMA/ et service de Carcassonne Agglo (Politique de la Ville) fait naître des besoins nouveaux tant sur le champ du partage d'expériences que du développement du réseau d'acteurs. Ce travail collaboratif avec les porteurs de projet a permis la co-construction de 4 actions expérimentales dont le numérique est le fil conducteur, et ce au profit de 27 personnes (dont 20 jeunes) en insertion professionnelle résidents sur le territoire de Carcassonne Agglo et quartiers prioritaires :

- Eventorizon – “Atelier Le club 302” montée en compétences numériques-sérious game : 6 mois/ateliers/mois (12 personnes).
- La Petite Fabrique – ateliers de montée en compétences sur les métiers de la couture – action annulée.
- Trait D'Union – action “technique” de film d'animation 2 ateliers par mois/sur 4 mois (7 personnes).
- MAPOC – action découverte des métiers culture et insertion (8 personnes).
- Accompagnement de porteur de projet – d'action/manifestation sur Développement durable et découverte des métiers action programmée en 2021 (numérique au service du développement durable).



Perspectives 2021

Ce temps morcelé, imposé par la Covid-19 et dont on ne maîtrise pas la fin, a ralenti la dynamique engagée sur la mise en œuvre d'actions partenariales. Néanmoins, il a permis de constater l'intérêt porté par les utilisateurs et acteurs de l'insertion professionnelle-formation et emploi sur les initiatives collaboratives de travail enclenchées. Il a permis notamment une réflexion au sein du KAPPA sur les perspectives d'évolution des services aux utilisateurs potentiels. Notamment celle de favoriser dès 2021 l'évolution des usages du tiers lieu en incluant une tarification adaptée favorisant ainsi l'intégration d'une diversité des publics et statuts favorisant la variété des apprentissages et le partage d'expériences.

De poursuivre le développement d'actions d'acculturation aux métiers du numérique et sur l'émergence de projets en lien avec les filières métiers de demain (numérique et développement durable – réalité virtuelle, numérique et culture...), de renforcer le rapprochement avec les services Formation de la Région afin de décliner un plan d'actions concerté et répondant aux besoins de notre territoire.



CHIFFRES CLÉS

DONNÉES QUALITATIVES
SUR UN ÉCHANTILLON DE 100 PERSONNES



90%
DES USAGERS ET PARTENAIRES SONT SATISFAITS DE L'ACCUEIL GÉNÉRAL

75%
SONT SATISFAIT DES SERVICES PROPOSÉS

71%
SONT SATISFAIT DES CONDITIONS MATÉRIELLES

74%
ESTIMENT QUE LE LIEU EST BIEN REPÉRÉ

DONNÉES QUALITATIVES

SUR 10 MOIS (INTERRUPTION MAI/JUIN)



41
STRUCTURES ONT RETENU LES ESPACES KAPPA (BUREAU INDIVIDUEL, OPEN SPACE OU SALLE DE RÉUNION) POUR Y TENIR LEURS RÉUNIONS DE TRAVAIL, RÉALISER LEURS ATELIERS OU ÉVÈNEMENTS
660 PERSONNES ONT ÉTÉ REÇUES

34%
SONT DES ORGANISMES DE FORMATION
46% DES PARTENAIRES DONT 14 % ASSOCIATIONS / 15% SERVICES DE CARCASSONNE AGGLO / 5% PARTICULIERS.
CAMPUS CONNECTÉ : 15 ÉTUDIANTS.
ÉCOLE DU NUMÉRIQUE SIMPLON 13 APPRENANTS.

209

PERSONNES ONT PARTICIPÉ AUX ACTIONS CONDUITES SUR LE SITE DONT :
55 % SUR DES ATELIERS (58% JEUNES)
45 % SUR DES RENCONTRES THÉMATIQUES (36% JEUNES)

20%

DES PERSONNES SONT ISSUES DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Aurélië TRILLES-ESTEBAN
 Directrice
 04 68 10 56 27
 communication@carcassonne-agglo.fr



La communication au sein d'un EPCI est un service public d'intérêt général qui a une fonction transversale pour servir le projet du territoire à la croisée des chemins entre les élus de l'agglomération et des communes, les services de l'agglomération et les publics (habitants, acteurs économiques, associations, producteurs, viticulteurs...). Elle accompagne les services et la collectivité dans la communication de leurs actions.

Les missions de la direction

_Informer

- Informer des actions de l'agglomération et de tout ce qu'il se passe sur son territoire ;
- Informer sur les services publics du territoire, leur fonctionnement et garantir son égalité d'accès ;
- Rendre compte de la gestion et de l'usage fait de l'argent public ;
- Sensibiliser pour faire évoluer les comportements ;

_Promouvoir et animer le territoire

- Promouvoir les savoir-faire, les particularités, les diversités, les richesses, les ressources ;
- Faire émerger une identité territoriale ;

_Garantir et renforcer l'identité institutionnelle de l'agglomération



Les enjeux et perspectives

_S'adapter aux nouvelles pratiques d'information des usagers

Évolution rapide des usages, des outils et des techniques (réseaux sociaux, information numérique avec site Internet partant de l'expérience usager, mobilier d'affichage numérique) ; pratique de lecture des supports papiers offrant des textes courts, agrémentés d'illustration ; place de l'image plus importante.

_Mieux valoriser les chantiers et promouvoir l'image du territoire

- Les grands chantiers (Béragne, rattachement de communes à station Saint-Jean...) et les chantiers du quotidien ;
- Les grands projets (implantation d'entreprises, formation supérieur, développement économique du territoire avec cœur d'Occitanie, innovation, PCAET) ;

_Communiquer les crises

- Communication d'urgence (Covid, crise climatiques et catastrophes naturelles...).

Les actions 2020

- Définition d'une ligne éditoriale pour les supports d'information :
 - › Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube) ;
 - › Amorce d'audit du site Internet ;
 - › Refonte de l'AggloMAG ;
 - › Évolution de la newsletter institutionnelle ;
- Création d'un compte Instagram ; de bandeaux signatures mails des agents (vœux, zoom sur les agents de l'Agglo, aggloLOISIRS, l'Envolée...).
- Développement de vidéos aux formats variés (type brut, reportage esthétiques, reportages journalistique ; format IGTV ; boomerang...).
- Réalisation de reportages journalistiques (les jeunes et le Covid, 2021 vue par 3 générations d'une même famille ; balades virtuelles pour confinés ; etc.).
- Réalisation de reportages photos évènementiels, conférences de presse, équipements intercommunaux, visite Président... et traitement des photos.



L'ÉQUIPE

1 DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

1 DIRECTRICE ADJOINTE DE LA COMMUNICATION

1 CHARGÉE DE CRÉATION GRAPHIQUE

1 WEBMESTRE, SOCIAL MÉDIA MANAGER

1 JOURNALISTE MULTIMÉDIA, RELATIONS PRESSE

1 CHARGÉE DE L'IMAGE



• Édition :

- › **Newsletter** : 12 institutionnelles, 12 Envolée, 6 Agglomag, et 4 AggloLoisirs.
- › **AggloMAG** : 2 numéros classiques (56 000 ex. imprimés sur du papier PEFC diffusés toutes boîtes aux lettres sur le territoire) et un numéro spécial crise sanitaire version numérique.
- › **Rapport d'activités 2019** dématérialisé.
- › **Pour les 20 ans de l'Agglo**, élaboration d'un plan de com annuel ; création d'une carte de vœux, mettant en lumière différents métiers exercés aux sein de l'EPCI, puis déclinaison en portraits journalistiques ; animation du visuel, déclinaison du visuel des vœux (affiche, flancs de bus, abribus, bandeau mail...) ; etc.



- › **CIAS – Carcassonne agglo Solidarité** : réalisation de la charte graphique du portail famille du CIAS, signalétique bâtiment CIAS, conception de l'AggloLoisirs, visuel rencontre enfant-parent...
- › **L'Envolée définition d'un plan de communication pour le lancement de la saison culturelle 2020-2021** (programmes, achat d'espace publicitaires presse écrite et audio, tickets, invitations, flyers, affiches, l'animation visuel de la programmation...), réduit du fait de la crise sanitaire.

- › **Plaquette du campus connecté**, webdesign de la plateforme d'achat en ligne locale *Heho le shop* et déclinaison sur multiples supports, communication sur les aides aux entreprises suite à la crise sanitaire...

- › **Fabrique des Arts (Conservatoire et Beaux-arts)** : édition de la carte pour les étudiants de la classe préparatoire et de la Fabrique des Arts, mise à jour de la plaquette des Interventions en Milieux Scolaires (IMS) ; réalisation d'une vidéo de mise en valeur de la classe prépa musicales actuelles

- › **Manifestations agricoles** : 5 manifestations soutenues par Carcassonne Agglo – réalisation de supports de communication et adaptation du plan de communication au contexte sanitaire ;

› Etc.

• Achat d'espace publicitaires :

- › 6 Publi-rédactionnels dans le cadre d'un partenariat presse avec Midi Média (PQR) : nouvelle gouvernance (juillet), journée sans ma voiture (septembre), accueils loisirs, crèches (octobre), Eho le shop et l'enseignement supérieur (novembre), Béragne (décembre).
- › Partenariat avec des radios locales pour la couverture événementielle.
- › Mag Évasion, Agenda CCI, Sapeurs-Pompiers de l'Aude, Agenda des Vignerons de l'Aude, Petit Agenda...

- **Relations presses** : contacts téléphoniques et mail réguliers avec la PQR ; envoi d'une cinquantaine de communiqués et invitations ; réalisation d'un dossier presse (Béragne).

- **Intranet** : Mise à jour de la partie intranet de Carcassonne Agglo.

- **Signalétique** : réalisation de panneaux de chantiers eau/assainissement, signalétique bâtiment MFS...



CHIFFRES
CLÉSRÉSEAUX
SOCIAUXCRÉÉ EN
SEPTEMBRE 2020**46**ABONNÉS EN
NOVEMBRE 2020CRÉÉ EN
2017**783**ABONNÉS EN
NOVEMBRE 2020CRÉÉ EN
2015**61**ABONNÉS EN
NOVEMBRE 2020CRÉÉ EN
2015**3 044**ABONNÉS EN
NOVEMBRE 2020

LINKEDIN : 4 ANS / 783 ABONNÉS

INSTAGRAM : MI-SEPTEMBRE 2020 / 46 ABONNÉS AVEC 0 PUBLICATION

YOUTUBE : 5 ANS / 61 ABONNÉS (UTILISÉ ESSENTIELLEMENT COMME STOCKAGE JUSQU'EN DÉCEMBRE 2020)

SITE
INTERNET**145 174**NOMBRE TOTAL D'UTILISATEURS
QUI ONT VISITÉ NOTRE SITE**352 529**

PAGES VUES

PIC DE VUES SUR 2020 : AVEC UN PIC DE VUES LE 23 JANVIER 2020 : AVEC **4 496** VUES !PAGES LES PLUS
VUES SUR LE
SITE INTERNETINDEX /
PAGE D'ACCUEIL DU SITE**51 154**

VUES

SERVICES /
PETITE ENFANCE /
LE PORTAIL FAMILLE**19 590**

VUES

PAGE
"SERVICES"**17 519**

VUES

PAGE
"AGGLO"
10 487

VUES

SERVICES /
JEUNESSE /
LE PORTAIL DE LA FAMILLE
10 417

VUES

NOMBRE
D'ABONNÉS SUR
L'ANNÉE 2020

AGGLO LOISIRS

24

ABONNÉS DE + SOIT UN TOTAL DE

636

ABONNÉS

AGGLO MAG

4

ABONNÉS DE + SOIT UN TOTAL DE

406

ABONNÉS

ENVOLÉE

6

ABONNÉS DE + SOIT UN TOTAL DE

2 134

ABONNÉS

INSTITUTIONNELLE

116

ABONNÉS DE + SOIT UN TOTAL DE

971

ABONNÉS

ENTREPRENDRE

1 114

ABONNÉS DE + SOIT UN TOTAL DE

1 813

ABONNÉS



SERVICE PROTOCOLE

Daniel TAILLEFER
 Chef du protocole
 04 68 10 56 08



Présentation du service

Le service du Protocole a pour mission de régler tous les problèmes de cérémonial et d'étiquette et d'organiser les cérémonies, manifestations et événements, organisées par Carcassonne Agglo et est garant du bon déroulement de celles-ci.

Le service du protocole est un service mutualisé, il est utilisé pour l'intégralité des manifestations organisées par Carcassonne Agglo, par Carcassonne Agglo Solidarité CIAS, et également par l'OTC.

Les actions principales 2020 / faits marquants

L'activité du service protocole pour l'année 2020 a été fortement ralentie du fait du Covid-19, au même titre que le domaine de la restauration et de l'événementiel du secteur privé.



Perspectives 2021

Les actions du service Protocole sont en lien direct avec les projets et les décisions du Cabinet.



CHIFFRES
CLÉS

74 700 €
 BUDGET 2020



2020

RAPPORT D'ACTIVITÉS

AIGUES-VIVES
ALAIRAC
ALZONNE
ARAGON
ARQUETTES EN VAL
ARZENS
AZILLE
BADENS
BAGNOLES
BARBAIRA
BERRIAC
BLOMAC
BOUILHONNAC
CABRESPINE
CAPENDU
CARCASSONNE
CASTANS
CAUNES-MINERVOIS
CAUNETTES EN VAL
CAUX ET SAUZENS
CAVANAC
CAZILHAC
CITOU

COMIGNE
CONQUES SUR ORBIEL
COUFFOULENS
DOUZENS
FAJAC EN VAL
FLOURE
FONTIÈS D'AUDE
LA REDORTE
LABASTIDE EN VAL
LAURE-MINERVOIS
LAVALETTE
LESPINASSIÈRE
LEUC
LIMOISIS
MALVES EN MINERVOIS
MARSEILLETTE
MAS DES COURS
MAYRONNES
MONTCLAR
MONTIRAT
MONTOLIEU
MONZE
MOUSSOULENS

PALAJA
PENNAUTIER
PÉPIEUX
PEYRIAC-MINERVOIS
PEZENS
PREIXAN
PUICHÉRIC
RAISSAC SUR LAMPY
RIEUX EN VAL
RIEUX-MINERVOIS
ROUFFIAC D'AUDE
ROULLENS
RUSTIQUES
SAINT-FRICHOUX
SAINT-MARTIN LE VIEIL
SAINTE-EULALIE
SALLÈLES-CABARDÈS
SERVIÈS EN VAL
TAURIZE
TRAUSSE-MINERVOIS
TRÈBES
VAL DE DAGNE
VENTENAC-CABARDÈS
VERZEILLE
VILLALIER
VILLAR EN VAL
VILLARZEL-CABARDÈS
VILLEDUBERT
VILLEFLOURE
VILLEGAILHENC
VILLEGLY
VILLEMOUSTAUSSOU
VILLENEUVE-MINERVOIS
VILLESÈQUELANDE
VILLETRITOULS